

profile!

REVUE DE PRESSE

MARS 2019

59 RETOMBÉES*

*JUSQU'AU 28/03





01

Global Recycling Day



EN BREF...

Nouvelle campagne pour le recyclage

Le 18 mars, à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage, une centaine de photos d'influenceurs seront détournées afin d'alerter le grand public sur la nécessité de recycler. La Fédération des Entreprises du Recyclage (**FEDEREC**) représentée par sa Commission Jeunes (regroupement de jeunes entrepreneurs de la Fédération), à l'initiative de cette campagne, rappelle qu'un Français produit en moyenne 501 kg de déchets par an dont seulement 39,5% sont recyclés. La campagne se tiendra sur les réseaux sociaux Instagram, Twitter et Facebook.



Média : France Culture

Émission : De Cause à Effets

Journaliste : Aurélie Luneau

Date : 16/03/2019

Sujet : Global Recycling Day

Durée : 30 secondes

ACTUALITÉS

DE CAUSE À EFFETS, LE MAGAZINE DE L'ENVIRONNEMENT par [Aurélie Luneau](#)

LE DIMANCHE DE 16H À 17H (LE SAMEDI DE 20H À 21H DU 9 MARS AU 13 AVRIL)

Le Plus : La Journée mondiale du recyclage qui aura lieu lundi 18 mars.

À cette occasion, une centaine de photos d'influenceurs seront détournées afin d'alerter le grand public sur la nécessité de recycler. Selon la [Fédération des Entreprises du Recyclage \(Federec\)](#), un Français produit en moyenne 501 kg de déchets par an, et seulement 39,5% sont recyclés.

À découvrir sur les réseaux sociaux avec le Hashtag **#GlobalRecyclingDay** ou directement sur la page [Instagram](#) de l'événement. Site (en anglais) du [Global Recycling Day](#).



Journée mondiale du recyclage - 18 mars 2019 • Crédits : Global Recycling Day



EDUCATION/CITOYENNETÉ

Journée mondiale du recyclage : "Les jeunes doivent prendre conscience que le bon tri est essentiel pour le climat"

18/03/2019

La journée mondiale du recyclage, ce 18 mars, en est à sa deuxième édition. Elle a été créée sous l'impulsion du Bureau International du Recyclage, et la Fédération des Entreprises du Recyclage (FEDEREC), en France, en est l'ambassadrice. L'occasion de s'interroger sur nos comportements en matière de tri.

Cette année, la campagne de sensibilisation et d'information s'adresse tout particulièrement aux jeunes. Son thème : "**Recycler dans le futur**". "Puisque les jeunes sont dans la rue à juste titre pour le climat, c'est important qu'ils prennent conscience que le bon tri est aussi essentiel pour le climat", avance Jean-Philippe Carpentier, président de la [FEDEREC](#), qui mène actuellement une vaste campagne de sensibilisation sur le recyclage (sous le hashtag [#GlobalRecyclingDay](#)). Des jeunes qui ont tendance à bouger beaucoup et peuvent être parfois freinés par des **consignes de tri** qui diffèrent géographiquement. "Le fait que pour l'instant, tous les plastiques ne peuvent être mis au recyclage dans toutes les communes, que l'on ait des couleurs différentes et des consignes de tri différentes selon les communes, ça ne simplifie pas le geste du tri", concède M. Carpentier.

“ Quand on veut réduire les émissions de CO2 en France, il faut aussi penser au recyclage. - **Jean-Philippe Carpentier, président de la FEDEREC.**

Dans ce contexte, ce 18 mars, **journée mondiale du recyclage**, est peut-être bien l'occasion idéale de faire le point sur nos habitudes de tri. Est-on complètement exemplaire sur ce plan ? Pour éviter le doute, l'idéal est d'imprimer les consignes de sa commune. Non seulement celles-ci ont tendance à varier d'un endroit à un autre... Mais elles peuvent également évoluer. À Paris, en Seine-Saint-Denis et dans l'Essonne, par exemple, les consignes de tri ont changé en 2019. Tous les emballages et les papiers se trient désormais dans la capitale (relire [notre article](#)).

Quoiqu'il en soit, estime le président de la FEDEREC, "quand on veut réduire les émissions de CO2 en France, il faut aussi penser au recyclage". Ce dernier rapporte qu'en 2017, **105 millions de tonnes de matières** ont été collectées en France, pour un chiffre d'affaire de neuf milliards. "Ce sont 105 millions de tonnes qui n'ont pas été prélevées en pétrole et en bois, par exemple. Cela représente environ 22 millions de tonnes d'équivalent CO2 évités, soit à peu près 5 % du rejet de CO2 de la France. Il faut vraiment rappeler à tous qu'un déchet qui n'est pas trié, est un déchet qui ne sera pas recyclé".

"Un autre message qu'on aimerait faire passer, c'est que le métier du recyclage recrute, et nous avons parfois du mal à trouver des jeunes : nous aimerions leur susciter l'envie de s'intéresser à ce métier d'avenir, d'autant que le secteur connaît une forte croissance", tient à ajouter le président.

www.environnement-magazine.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

La journée mondiale du recyclage imagine un futur avec 100% de déchets recyclés



La journée mondiale du recyclage a lieu ce lundi 18 mars. Lancée en 2018 à l'initiative du bureau international du recyclage (BIR), elle est relayée en France par la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage (Federec).

L'objectif de cette journée est de « mobiliser l'ensemble des parties prenantes – leaders mondiaux, professionnels, citoyens – afin de faire bouger les comportements ». Pour cette édition 2019, le BIR a choisi de s'adresser en particulier aux jeunes sur le thème « Recycler dans le futur ».

Pour répondre à cette thématique, la Commission Jeunes de Federec a lancé une campagne sur les réseaux sociaux. Le but : publier une photo avant/après avec un message clé sur les bienfaits du recyclage, via le hashtag #In10YearsChallenge. Par ailleurs, « le Global Recycling Day détournera les photos de plus de 100 influenceurs sur Instagram, pour montrer les possibilités de recyclage qu'offrent les objets du quotidien », explique Federec dans un communiqué.

La fédération rappelle que le secteur du recyclage crée environ 1,6 million d'emplois dans le monde chaque année, pour un PIB estimé à 400 milliards de dollars dans la prochaine décennie. « La France compte pour sa part 28.356 emplois directs non délocalisables », précise Federec.



Journée mondiale du recyclage : pour promouvoir la 7ème ressource...

Lancée par le BIR l'année dernière, relayée en France par Federec, cette journée annuelle a vécu hier sa seconde édition: partout dans le monde, des initiatives originales, très diversifiées ont eu pour seul objectif de montrer qu'une fraction conséquente des déchets générés par l'industrie ou les ménages peut être valorisée, recyclée, réinjectée dans l'économie, prenant la forme de nouvelles matières qui ne sont pas dépourvues de valeur, loin s'en faut. L'idée est de « mobiliser l'ensemble des parties prenantes – leaders mondiaux, professionnels, citoyens – afin de faire bouger les comportements » et donc le curseur. A l'occasion de cette édition 2019, le BIR a choisi de s'adresser en particulier aux jeunes sur le thème « Recycler dans le futur ».

◆ Pour répondre spécifiquement à cette thématique, la Commission Jeunes de Federec a lancé une campagne sur les réseaux sociaux, l'objectif étant de publier une photo avant/après, accompagné d'un message clé sur les bienfaits du recyclage, via le hashtag #In10YearsChallenge. Par ailleurs, « le *Global Recycling Day* détournera les photos de plus de 100 influenceurs sur Instagram, pour montrer les possibilités de recyclage qu'offrent les objets du quotidien », explique Federec qui ne manque pas de rappeler que le secteur du recyclage crée environ 1,6 million d'emplois dans le monde chaque année, pour un PIB estimé à 400 milliards de dollars dans la prochaine décennie ; « la France comptant pour sa part 28.356 emplois directs non délocalisables »...



Répartis dans de multiples corps de métier à forte valeur ajoutée, mais parfois insoupçonnés ou bénéficiant d'une image qui souffrent d'idées reçues, ces emplois sont qualifiés : ingénieurs qualité, techniciens de laboratoire, chauffeurs / conducteurs d'engins spécialement formés aux matières à transporter, opérateurs/trices de tri, technico-commerciaux, personnel administratif... Et lorsque les emplois proposés ne sont pas qualifiés, ils ne faut pas imaginer un cloisonnement sur le long terme et l'inexistence de perspectives d'évolution. Bien au contraire : la formation professionnelle est organisée de manière à ce que chacun puisse évoluer et faire carrière.

En d'autres termes, pour faciliter l'accès aux différents métiers du recyclage, il existe aujourd'hui de nombreux cursus d'études avec ou sans Bac, obtenus en alternance ou non. Actuellement, 87 % des contrats sont des CDI, 2% en CDD, 8% en Contrats d'insertion et 3% sont des contrats aidés ou de professionnalisation (alternance).

Les métiers du recyclage sont nombreux et ont un bel avenir d'autant que le secteur connaît une forte croissance depuis quelque temps. Ainsi, en 2017 sur l'ensemble du territoire français, Federec recensait dans son Observatoire annuel, une nouvelle progression de +6% du nombre d'emplois.



A tous les échelons de la société et même au plus haut niveau, cette journée aura mobilisé. Ainsi, Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, réaffirme l'engagement de la France, à travers notamment la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'économie circulaire.

Chaque année, la France produit près de 38 millions de tonnes de déchets ménagers soit presque 500 kg par personne. Autant de matières premières puisées, épuisées et jetées.

Pour dépasser ce modèle linéaire, le Gouvernement a dévoilé en avril 2018 la Feuille de route pour l'économie circulaire regroupant 50 mesures concrètes pour mieux produire, mieux consommer et mieux gérer nos déchets. Objectifs : atteindre 100 % de collecte des déchets recyclables d'ici 2025, rendre le tri des déchets plus simple pour les Français et développer ce secteur économique qui génère des emplois locaux non délocalisables.



www.dechetcom.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

La Feuille de route prévoit ainsi :

La simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur tout le territoire, aussi bien dans les foyers et les entreprises que dans l'espace public. D'ici 2022, tous les centres de tri seront modernisés et tous les Français pourront mettre tous les emballages dans le bac jaune. Harmoniser les couleurs des contenants ou couvercles des poubelles d'ici 2022.

L'accélération de la collecte des emballages recyclables, bouteilles plastique et canettes, en priorité dans les zones urbaines les plus denses où les taux de collecte sont les plus bas, déployer dans les collectivités volontaires des dispositifs de « collecte solidaire » où chaque nouvelle bouteille ou canette collectée en plus contribuerait à un fonds dédié à une grande cause environnementale, de santé ou de solidarité.

La promotion l'éco-conception dans les pratiques des entreprises en mobilisant le tissu économique et en développant de nouveaux emballages biodégradables ou biosourcés qui facilitent les dispositifs de recyclage. Démarche inédite en France, le Gouvernement a également signé un Pacte national sur les emballages plastiques avec des entreprises et des ONG. Il vise à repenser collectivement l'utilisation du plastique en le rendant notamment recyclable à l'infini. Chaque partie prenante s'est engagée à mener des actions concrètes qui seront vérifiées et rendues publiques annuellement par les ONG signataires.

Pour amplifier cette dynamique, Brune Poirson rappelle que le projet de loi économie circulaire sera présenté d'ici à l'été.

« Mieux gérer nos déchets c'est agir concrètement pour la préservation de notre environnement en économisant nos ressources naturelles mais c'est aussi lutter contre le réchauffement climatique. En 2014, le recyclage nous a permis d'économiser l'équivalent en CO2 de près de 90 000 millions de km en voiture. Avec notre future loi sur l'économie circulaire, nous sommes déterminés à aller encore plus loin sur cette question. » déclare Brune Poirson.

le plastique est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Des citoyens manifestants en nombre lors de marches pour le climat, comme ce week-end, jusqu'à l'Assemblée de l'Onu, vendredi dernier. Pour autant, les résolutions progressent moins vite que ce matériau dans nos maisons et surtout dans nos océans. "La production de plastique pourrait augmenter de 41% d'ici à 2030 si rien n'est fait, s'alarme Isabelle Autissier, la présidente de WWF France, dans un rapport rendu public mardi 5 mars. Nous sommes devenus accros, alors que l'on pourrait très bien s'en passer pour de nombreux objets de la vie courante".

Vendredi, 170 pays ont été rassemblés à Nairobi pour l'Assemblée de l'Onu pour l'environnement. Selon le communiqué final de cette réunion, ils se sont mis d'accord pour "s'attaquer aux dégâts provoqués sur nos écosystèmes en réduisant significativement les produits en plastique à usage unique d'ici à 2030". Une promesse toutefois moins ambitieuse qu'initialement prévu en raison de l'opposition de certains pays à des objectifs plus élevés. Cotons-tiges, gobelets, pailles et autres plastiques à usage unique ont encore de beaux jours devant eux.

Le recyclage moléculaire

"Le plastique est le matériau le plus difficilement recyclable", affirme Jean Hornain, directeur général de Citeo, qui propose en irrésistible optimiste plusieurs voies afin d'améliorer sa recyclabilité : "Moderniser les centres de tri pour qu'ils puissent accueillir toutes les résines plastiques, miser sur l'éco-conception en utilisant notamment de la fibre de cellulose et penser au recyclage moléculaire en plus du recyclage mécanique".

Hervé Millet, directeur des affaires techniques et réglementaires de PlasticsEurope, évoque également cette troisième piste et demande aux pouvoirs publics de "donner sa chance à l'extension des consignes de tri". "Le recyclage chimique représente une opportunité en complément du recyclage mécanique, maintient-il. Mais ce nouveau procédé représente des investissements très conséquents et les délais de réalisation pour arriver au stade industriel sont estimés entre 5 ans et 10 ans."

1,3 million de tonnes de plastique jetées avec les déchets ménagers

Selon ses chiffres, 1,3 million de tonnes de plastique sont actuellement jetées avec les déchets ménagers non triés. "Le plastique est également un sujet de pollution, ajoute Jean Hornain. Quand il n'est pas mis dans la poubelle, il va dans la mer, c'est un drame absolu qui a donné naissance, par exemple, au septième continent".



www.dechetcom.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Alors que les emballages plastiques sont réutilisés ou recyclés à 40% en Europe, le Vieux Continent vise un taux de 60% d'ici à 2030. L'objectif français est, lui, de 100% en 2025.

Lors de son débat sur la transition écologique, à Gréoux-les-Bains, dans les Alpes, jeudi 7 mars, Emmanuel Macron l'a affirmé : "Recycler devient économiquement plus intéressant que jeter". "Le plastique recyclé est économiquement plus compétitif grâce à la responsabilité des entreprises qui financent sa fin de vie et rendent donc le recyclage en lui-même compétitif. La difficulté reste que le prix du pétrole est un enjeu pour maintenir la compétitivité du plastique recyclé", explique Jean Hornain qui prend cette phrase précautionneusement.

En espérant donc que les industriels trouvent leur compte dans cette marée de déchets.

(*) Avec l'extension des consignes de tri, les Français pourront jeter tous les matériaux plastiques dans la poubelle dédiée, alors qu'aujourd'hui seuls peuvent être jetés certains emballages (bouteilles, flacons, etc.)

Une journée du recyclage pour freiner l'exploitation croissante des matières premières

Par Loïc Chauveau le 18.03.2019 à 12h06

Ce 18 mars, c'est la deuxième journée mondiale du recyclage. Cette pratique vertueuse pour l'environnement progresse très lentement et ne peut freiner l'extraction de volumes de plus en plus importants de matières premières.

JEUNESSE. Créé il y a 71 ans pour faciliter les reconstructions au sortir de la Seconde guerre mondiale, le Bureau international du recyclage (BIR) organise sa deuxième journée mondiale autour de la jeunesse. "*La collecte et le tri des déchets recyclables ne sont pas seulement une activité économique, c'est surtout un moyen puissant de réduire les gaz à effet de serre et d'économiser l'énergie*", pose Arnaud Brunet, directeur général du BIR. Le schéma actuel consiste à extraire des minerais (fer, cuivre, nickel, etc.) et des matières énergétiques (charbon, pétrole, gaz, uranium), à les consommer et à les jeter. L'économie du recyclage dite circulaire vise à transformer ces déchets en "matière première secondaire" réutilisable.

On est loin de ce cercle vertueux. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) constate dans son rapport 2019 sur les ressources mondiales que l'extraction minière a triplé depuis 1970 et va encore doubler d'ici 2060, avec comme perspective un épuisement total des minerais à plus ou moins brève échéance selon le matériau considéré. On passera ainsi de 27 milliards de tonnes extraites il y a 50 ans à 180 milliards de tonnes en 2060. "*Avec l'augmentation de la population mondiale et l'amélioration du niveau de vie, il est illusoire de penser que le recyclage peut remplacer totalement les matières premières, mais il peut en économiser une grande partie et éviter que ces volumes finissent en déchets inutiles et encombrants qu'on est obligé d'incinérer ou d'enfouir en décharges*", poursuit Arnaud Brunet.



Une journée du recyclage pour freiner l'exploitation croissante des matières premières



Source : Sciencesetavenir.fr

Ce 18 mars, c'est la deuxième journée mondiale du recyclage. Cette pratique vertueuse pour l'environnement progresse très lentement et ne peut freiner l'extraction de volumes de plus en plus importants de matières premières.

JEUNESSE. Créé il y a 71 ans pour faciliter les reconstructions au sortir de la Seconde guerre mondiale, le Bureau international du recyclage (BIR) organise sa deuxième journée mondiale autour de la jeunesse. " *La collecte et le tri des déchets recyclables ne sont pas seulement une activité économique, c'est surtout un moyen puissant de réduire les gaz à effet de serre et d'économiser l'énergie* ", pose Arnaud Brunet, directeur général du BIR. Le schéma actuel consiste à extraire des minerais (fer, cuivre, nickel, etc.) et des matières énergétiques (charbon, pétrole, gaz, uranium), à les consommer et à les jeter. L'économie du recyclage dite circulaire vise à transformer ces déchets en "matière première secondaire" réutilisable.

On est loin de ce cercle vertueux. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) constate dans son rapport 2019 sur les ressources mondiales que l'extraction minière a triplé depuis 1970 et va encore doubler d'ici 2060, avec comme perspective un épuisement total des minerais à plus ou moins brève échéance selon le matériau considéré. On passera ainsi de 27 milliards de tonnes extraites il y a 50 ans à 180 milliards de tonnes en 2060. " *Avec l'augmentation de la population mondiale et l'amélioration du niveau de vie, il*



[Visualiser l'article](#)

est illusoire de penser que le recyclage peut remplacer totalement les matières premières, mais il peut en économiser une grande partie et éviter que ces volumes finissent en déchets inutiles et encombrants qu'on est obligé d'incinérer ou d'enfouir en décharges ", poursuit Arnaud Brunet.

La Chine ne veut plus être le recycleur du monde

PLASTIQUE. L'industrie du recyclage est aujourd'hui globalisée et étroitement corrélée à l'activité économique. Jusqu'au 1er janvier 2018, la plupart des matériaux triés des Etats-Unis, d'Europe et du Japon partaient ainsi en Chine pour être recyclés. Depuis cette date, le gouvernement chinois interdit ces importations si elles ne sont pas triées à un haut degré de pureté, le pays prenant conscience que la hausse du niveau de vie d'une partie de sa population entraînait une production interne croissante de déchets à recycler. " *Nous avons donc aujourd'hui un gros problème de débouchés notamment pour le plastique et le papier, et il va donc nous falloir créer des usines de traitement en Europe ce qui va prendre du temps* ", reconnaît Jean-Philippe Carpentier, président de la Fédération des entreprises françaises du recyclage (FEDEREC) . Le WWF vient de publier un rapport qui estime que la Chine importait jusqu'ici 13 millions de tonnes de plastiques usagés et triés par an. Sans la Chine, l'ONG prévoit que d'ici 2030 111 millions de tonnes de déchets plastiques seront produits sans avoir de solution de traitement et craint donc une augmentation des pollutions des sols, de l'air et des océans.

Les consommateurs de demain sont les premiers concernés

CLIMAT. Il est donc de plus en plus urgent d'augmenter les taux de recyclage. La directive européenne adoptée en 2018 veut augmenter les taux de collecte et de réutilisation de la matière collectée par les collectivités à 55% d'ici 2025. En France, la feuille de route de l'économie circulaire ambitionne d'organiser la filière de la fin de vie de l'objet jusqu'à sa réutilisation. " *Point positif, pour la première fois on se préoccupe de la demande en introduisant des engagements volontaires à intégrer des matériaux recyclés dans les objets neufs* ", se félicite Jean-Philippe Carpentier. Les objets de consommation n'intègrent aujourd'hui que 7% de matière recyclée et des entreprises comme Seb qui propose une centrale vapeur faite à 100% de plastique recyclé font figure de pionniers encore bien solitaires. " *Nous pourrions atteindre 25% de réutilisation des matières triées sans difficultés* ", assure Jean-Philippe Carpentier...



Le 18 mars, à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage, une centaine de photos d'influenceurs seront détournées afin d'alerter le grand public sur la nécessité de recycler. En effet, la Fédération des Entreprises du Recyclage (FEDEREC) représentée par sa Commission Jeunes (regroupement de jeunes entrepreneurs de la Fédération), à l'initiative de cette campagne, rappelle qu'un Français produit en moyenne 501 kg de déchets par an* dont seulement 39,5% sont recyclés.

Le Global Recycling Day c'est quoi ?

INSTAGRAM : Le Global Recycling Day détournera les photos de plus de 100 influenceurs français. Ceci dans le but de montrer les possibilités de recyclage qu'offrent les objets du quotidien. De nombreuses personnalités issues notamment du collectif "Il est encore temps" participeront à l'opération, accompagnées par d'autres influenceurs. De Studio Danielle à Julien Vidal en passant par Le Slip Français, tous, ont répondu à l'appel.



TWITTER : Des study cases de l'opération présenteront la photo de l'influenceur avant / après et un message clé portant sur les bienfaits du recyclage.

FACEBOOK : Lancement du "in #10YearsChallenge" sur la page [@federec.org](https://www.facebook.com/federec.org). Des posts de sensibilisation du type « Le saviez-vous ? » et des messages plus institutionnels seront publiés pour démontrer combien le futur sera meilleur grâce au recyclage.

Comment un Global Recycling Day se transforme en un Recycling The World ?

La Journée mondiale du recyclage (Global Recycling Day) a été créée en 2018, sous l'impulsion du BIR, le Bureau International du Recyclage. Son objectif : mobiliser l'ensemble des parties prenantes (leaders mondiaux, professionnels, citoyens) afin de faire bouger les comportements.

Pour l'édition 2019, le BIR a choisi de s'adresser plus particulièrement aux jeunes en choisissant le thème : « Recycler dans le futur ». L'idée étant de mettre l'accent sur le pouvoir de ces derniers, mais aussi de l'éducation et de l'innovation pour assurer un avenir meilleur à la planète.

En France, la FEDEREC pilote cette campagne d'information et de sensibilisation. Cette année, à travers le #GlobalRecyclingDay, la Fédération souhaite faire réagir plus particulièrement les jeunes, aux enjeux du recyclage. L'ambition est forte : faire du recyclage un sujet primordial dans la lutte contre le changement climatique.

N'oublions pas que recycler c'est éviter 22,5 Mt de CO2 soit l'équivalent de 20% des émissions annuelles du parc automobile français. C'est aussi 28 356 emplois directs, non délocalisables dont 87% de CDI. Ce sont des métiers qui se répartissent dans des secteurs aussi variés que la robotique, la science, l'ingénierie et la recherche !



Des influenceurs à l'œuvre pour la Journée Mondiale du Recyclage avec One Heart Communication



Le 18 mars, à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage (aussi appelée le Global Recycling Day), la Fédération des Entreprises du Recyclage (FEDEREC), représentée par sa Commission Jeunes (regroupement de jeunes entrepreneurs de la Fédération), va lancer une campagne sur les réseaux sociaux. Signée par l'agence digitale One Heart Communication, elle vise à alerter le grand public sur la nécessité de recycler.

Sur Instagram, une centaine de photos d'influenceurs (collectif Il est encore temps, Studio Danielle, Le Slip Français...) seront détournées pour montrer les possibilités de recyclage qu'offrent les objets du quotidien. En parallèle, sur Twitter, des study cases de l'opération présenteront la photo de l'influenceur avant / après ainsi qu'un message clé portant sur les bienfaits du recyclage. Sur la page Facebook de la FEDEREC, des posts de sensibilisation du type « Le saviez-vous ? » et des messages plus institutionnels seront publiés pour démontrer combien le futur sera meilleur grâce au recyclage via le lancement de «in #10YearsChallenge».

La Journée mondiale du recyclage a été créée en 2018, sous l'impulsion du Bureau International du Recyclage (BIR), dont la FEDEREC est un membre fondateur. Pour l'édition 2019, le BIR a choisi de s'adresser plus particulièrement aux jeunes en choisissant le thème : «Recycler dans le futur», l'idée étant de mettre l'accent sur le pouvoir de ces derniers, mais aussi de l'éducation et de l'innovation pour assurer un avenir meilleur à la planète.

www.offremedia.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Des influenceurs à l'œuvre pour la Journée Mondiale du Recyclage avec One Heart Communication



Le 18 mars, à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage (aussi appelée le Global Recycling Day), la Fédération des Entreprises du Recyclage (FEDEREC), représentée par sa Commission Jeunes (regroupement de jeunes entrepreneurs de la Fédération), va lancer une campagne sur les réseaux sociaux. Signée par l'agence digitale One Heart Communication, elle vise à alerter le grand public sur la nécessité de recycler.

Sur Instagram, une centaine de photos d'influenceurs (collectif Il est encore temps, Studio Danielle, Le Slip Français...) seront détournées pour montrer les possibilités de recyclage qu'offrent les objets du quotidien.

www.offremedia.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

En parallèle, sur Twitter, des study cases de l'opération présenteront la photo de l'influenceur avant / après ainsi qu'un message clé portant sur les bienfaits du recyclage. Sur la page Facebook de la FEDEREC, des posts de sensibilisation du type « Le saviez-vous ? » et des messages plus institutionnels seront publiés pour démontrer combien le futur sera meilleur grâce au recyclage via le lancement de «in #10YearsChallenge».

La Journée mondiale du recyclage a été créée en 2018, sous l'impulsion du Bureau International du Recyclage (BIR), dont la FEDEREC est un membre fondateur. Pour l'édition 2019, le BIR a choisi de s'adresser plus particulièrement aux jeunes en choisissant le thème : «Recycler dans le futur», l'idée étant de mettre l'accent sur le pouvoir de ces derniers, mais aussi de l'éducation et de l'innovation pour assurer un avenir meilleur à la planète.

Les Gens d'Internet



Journée mondiale du recyclage. Après la **marche du siècle** du 16 mars, une autre opération vise à lutter contre le changement climatique. Ce 18 mars se tient la journée mondiale du **recyclage**.

A cette occasion, La Fédération des Entreprises du Recyclage et l'agence One Heart Communication ont décidé de détourner près d'une centaine de photos d'**influenceurs** sur les réseaux sociaux. Studio Danielle, Julien Vidal ou encore la plupart des créateurs de contenu du collectif « Il est encore temps » ont vu un de leur cliché revisité.

Sur chacun de ces contenus, un objet du quotidien est remplacé par ce en quoi il pourrait être recyclé. Ainsi un portable devient des clés USB, une tasse prend la place d'une bouteille en plastique ou encore un pull est remplacé par un autre. Cette campagne se nomme « Recycler dans le futur ». Elle est destinée à sensibiliser les plus jeunes sur le recyclage pour assurer un avenir meilleur à **la planète**.



Les images sont visibles sur le compte **Instagram** « **Global Recycling Day** » ainsi que sur Twitter ou les photos avant/après sont accompagnées d'un court texte pour expliquer l'impact sur la planète de ce recyclage.

Avec cette campagne, La Fédération des Entreprises du Recyclage souhaite rappeler que les Français produisent en moyenne 501 kg de déchets par an dont seulement 39,5% sont recyclés.



Créateurs: Les photos d'influenceurs détournées pour la journée mondiale du recyclage par GensdInternet

Journée mondiale du recyclage. Après la marche du siècle du 16 mars, une autre opération vise à lutter contre le changement climatique. Ce 18 mars se tient la journée mondiale du recyclage. A cette occasion, La Fédération des Entreprises du Recyclage et l'agence One Heart Communication ont décidé de détourner près d'une centaine de photos d'influenceurs sur les réseaux sociaux. Studio Danielle, Julien Vidal ou encore la plupart des créateurs de contenu du collectif...

Cet article provient du blog Gens d'Internet. Gens D'Internet habite à Paris et est également auteur de Le YouTubeur Lythan Cottaz a piqué des images d'une artiste pour sa marque .
Lire la suite sur le blog ›

LA FEDEREC DÉTOURNE LES PHOTOS DES INFLUENCEURS POUR LA JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

CLÉMENTINE HOLOGAN ■ 18 MARS 2019

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage (aussi appelée le Global Recycling Day), la Fédération des Entreprises du Recyclage (FEDEREC), lance une campagne sur les réseaux sociaux Instagram, Facebook et Twitter.

#In10YearChallenge

Après avoir teaser le projet depuis plusieurs semaines, la **Fédération des Entreprises du Recyclage** et l'agence **One Heart Communication** lancent aujourd'hui leur campagne sur les réseaux sociaux Instagram Facebook et Twitter.

Au menu sur Twitter : des photos des influenceurs avant/après détournées de façon écologique, ainsi qu'un message clé portant sur les bienfaits du recyclage via le hashtag #In10YearsChallenge.





Sur la page Facebook de la **FEDEREC**, des *posts* de sensibilisation du type « Le saviez-vous ? » pour en apprendre toujours plus sur le recyclage.

Enfin, sur Instagram, une centaine de photos d'influenceurs (Victoria Gasperi, Studio Danielle, Lea Choue...) sont détournées pour montrer les possibilités de recyclage qu'offrent les objets du quotidien. Le *hashtag* **#GlobalRecyclingDay** est lancé !

Donner une seconde vie à nos vêtements : réparer, customiser, donner, vendre, collecter et recycler sont définitivement les verbes qui rythment cette journée ! **Cette campagne de sensibilisation a l'ambition de toucher particulièrement la jeune génération.**

Alors, pari gagné ?

#Globalrecyclingday, ou comment atteindre le zéro déchet

Zoé | Société | 18/03/2019

Le tri. Un concept connu de tous les citoyens mais qui a tendance à faire l'objet d'un certain déni, surtout chez les Parisiens. Si, si ! on t'a vu mettre ta bouteille de rouge de la veille dans la mauvaise poubelle, uniquement par flemme ! Pourtant, en faisant un effort de tri et de réemploi, près de 90% des déchets pourraient être recyclés. Alors, on s'y met ?

À l'occasion de la journée mondiale du recyclage, des centaines de photos d'influenceurs et de personnalités ont été détournées afin de nous sensibiliser sur tout ce qui pourrait être recyclé. Bah oui, parce que c'est bien d'aller marcher pour le climat, **mais concrètement, on fait quoi ?**

Le tri : la question à se poser pour ne pas se tromper

« *Est-ce un emballage ? Oui ! alors, il va dans la poubelle à couvercle jaune : c'était déjà le cas des bouteilles en plastique, des bidons de lessive, des canettes de soda, des boîtes de conserves, c'est maintenant le cas des pots de yaourts, barquettes alimentaires, sachets de surgelés, blister de médicaments, boîte d'œufs, papier alu, sac plastique... et même les capsules de café en aluminium. Les consignes ne changent pas pour les papiers, cartons, enveloppes... tous se recyclent et sont à mettre dans le bac à couvercle jaune.* », peut-on lire sur le [site de la Mairie de Paris](#).

Pensez au fait que les objets peuvent être réemployés

Donner, vendre, [réparer](#) ou détourner : **offrir une seconde vie aux objets usagers** comme les jouets, les vêtements, le matériel informatique ou encore l'électro-ménager, c'est le meilleur moyen de limiter l'émission de déchets. À Paris, l'endroit où aller, c'est à la ressourcerie/recyclerie de votre quartier. Elles collectent, réemploient et valorisent ces déchets.

Il en existe déjà 14, sans compter les **300 conteneurs parisiens** qui peuvent accueillir vos vêtements, foulards, gants et bonnets, draps et serviettes, nappes et mouchoirs, chaussures de ville et de sport, tongs et sandales... même usés !

Pour aller plus loin : on composte ses biodéchets

Composter ses biodéchets permet de recycler ses déchets de cuisine (comme le marc de café, l'essui-tout, les épluchures de fruits et de légumes, les sachets de thé etc.) et de jardin pour **produire de l'engrais naturel** qui servira les plantations du balcon ou qui contribuera à la végétalisation des espaces verts communs. Bah oui, on n'a rien sans rien ! La Mairie vous dit tout dans ce [petit guide sur le compost à Paris](#).

Alors, on la sauve cette planète ?

STRATÉGIES

INSTAGRAM SE MET AU #GLOBALRECYCLINGDAY

18/03/2019 - par Garance Bailly



Un Français produit en moyenne 501 kg de déchets par an dont seulement 39,5% sont recyclés. À l'occasion de la journée mondiale du recyclage, lundi 18 mars, des centaines de photos d'influenceurs seront détournées afin de sensibiliser le grand public à cette problématique environnementale. Plus de 90 influenceurs (de 2000 à 1,5 million d'abonnés) se sont engagés à participer à l'opération, de Studio Danielle, à Julien Vidal en passant par Le Slip Français. Pensée par la Fédération des Entreprises du Recyclage (Federec), cette opération se déploiera principalement sur Instagram (sous le hashtag #GlobalRecyclingDay). Elle sera déclinée sur Twitter et, de façon plus institutionnelle sur Facebook. Cette campagne de sensibilisation a l'ambition de toucher particulièrement la jeune génération. [Suivre le compte Instagram de la campagne.](#)

[recyclage](#), [écologie](#), [instagram](#)



L'ŒIL DIGITAL

Instagram se met au #GlobalRecyclingDay

ÉCOLOGIE.

Un Français produit en moyenne 501 kg de déchets par an dont seulement 39,5% sont recyclés. À l'occasion de la journée mondiale du recyclage, lundi 18 mars, des centaines de photos d'influenceurs seront détournées afin de sensibiliser le grand public à cette problématique environnementale. Plus de 90 influenceurs (de 2000 à 1,5 million d'abonnés) se sont engagés à participer à l'opération, de Studio Danielle, à Julien Vidal en passant par Le Slip Français. Pensée par la Fédération des Entreprises du Recyclage ([Federec](#)), cette opération se déploiera principalement sur Instagram (sous le hashtag #GlobalRecyclingDay). Elle sera déclinée sur Twitter et, de façon plus institutionnelle sur Facebook. Cette campagne de sensibilisation a l'ambition de toucher particulièrement la jeune génération. [Suivre le compte Instagram de la campagne.](#)



Le 18 mars ce sera la Journée mondiale du recyclage



Triez, recyclez, triez, recyclez, les objets ont plusieurs vies... grâce à vous !

la "journée du recyclage" a été instituée en 1994 aux États-Unis et son objectif principal était alors de promouvoir la consommation de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Elle est devenue journée "mondiale" en 2018, plus précisément le 18 mars. C'est une initiative du BIR (Bureau of International Recycling) qui a rapidement été relayée dans le monde entier afin de présenter les enjeux liés au recyclage.

En France, on retrouve le FEDEREC (la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage) pour piloter une grande campagne d'information et de sensibilisation en vue de cette journée. De nombreuses associations se sont jointes au mouvement et mènent de nombreuses actions à l'échelon local.

Le saviez-vous ?

La réflexion actuelle sur le **recyclage** porte sur un enjeu écologique majeur car la production de nouveaux matériaux, comparativement à la réutilisation de matériaux existants, constitue une économie essentielle sur le plan énergétique et sur celui des rejets.

75% de nos emballages ménagers sont produits à partir de matériaux recyclés.

certains pays (Allemagne par exemple) réutilisent leur bouteilles de verre et d'autres pas (France par exemple)...



La Matinale LCI Week-End @LaMatinaleLCIWE · 24 mars

A l'occasion de la deuxième édition de la Journée mondiale du recyclage, @c_vcampusano s'est rendue dans un centre de tri. Mais qu'est-ce que le recyclage ? A quoi ça sert ? Où en est la France ? Réponses dans @LaMatinaleLCIWE [PART 1]



La Matinale LCI Week-End @LaMatinaleLCIWE · 24 mars

A l'occasion de la deuxième édition de la Journée mondiale du recyclage, @c_vcampusano s'est rendue dans un centre de tri. Mais qu'est-ce que le recyclage ? A quoi ça sert ? Où en est la France ? Réponses dans @LaMatinaleLCIWE [PART 2]





ENVIRONNEMENT

Journée mondiale du recyclage, pétition anti-pesticides et campagne #LaPireExcuse : le débrief' de la semaine

22/03/2019

À la une de l'actualité durable de la semaine : la journée mondiale du recyclage qui avait lieu ce 18 mars, une pétition soutenue par de nombreuses figures écologistes qui veut interdire les pesticides dans les zones non-agricoles et la campagne #LaPireExcuse, qui ironise sur les excuses absurdes pour ne pas lutter contre le changement climatique.

Journée mondiale du recyclage : les jeunes sont concernés

Le 18 mars rimait avec "**Journée mondiale du recyclage**". Dans le sillage de la mobilisation de la jeunesse pour le climat, [ID a interrogé pour l'occasion Jean-Philippe Carpentier](#), président de la FEDEREC - Fédération des Entreprises du Recyclage. Le message est limpide, les jeunes sont les premiers concernés : "Ils doivent prendre conscience que le bon tri est essentiel pour le **climat**".



02

Plastiques



Média : France Inter

Émission : Le Téléphone Sonne

Date : 27/03/2019

Journaliste : Fabienne Sintès

Porte-parole : Christophe Viant

Sujet : « Le plastique, non merci ! »

Durée : 40 minutes

19:21:49

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Sommaire (citation shampoing, dentifrice, déodorant, yaourt, lait). 19:23:34 Interview de Christelle, auditrice, qui diminue le plastique (sacs plastique), savon de Marseille.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. On peut consommer en vrac dans 300 endroits en France, c'est peu par rapport aux grandes surfaces. On peut abandonner les bouteilles d'eau car l'eau du robinet est de bonne qualité selon UFC-Que Choisir.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. On peut refuser les sacs plastique en grande surface et dans la grande distribution. A travers les lessives, on fait transpirer des tas de plastiques.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. Les grandes surfaces et les sacs plastique. Remerciement à France Inter pour cette émission. Il y a des plastiques qu'on ne sait pas recycler. On sait mal recycler un pot de yaourt. Exemple du PET (lait).

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. On peut refuser certains plastiques non recyclables.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. 19:37:30 Interview de Thibaud, auditeur, qui est ingénieur en plasturgie, sur les utilisations du plastique.

19:39:47

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. Tout n'est pas à jeter dans le plastique. 19:41:22 Citation déchets électriques et électroniques. Tout finit dans les incinérateurs et les décharges à la charge du contribuable.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. A Rennes, les pots de yaourts sont recyclés à Fougères. 19:43:01 Citation Citeo.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. 19:43:52 Interview d'Aurélien, auditrice, qui se lance dans le zéro déchet et qui a ouvert une épicerie zéro déchet dans le Finistère (citation cosmétiques, produits d'entretien). 19:45:16 Citation Poubelle la vie.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. Dans un Carrefour du Pas-de-Calais, le morceau de fromage Mimolette est emballé dans du cellofrais puis une barquette. 19:46:24 Citation sacs plastique, pesticides.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. Les supermarchés ont beaucoup de plastique.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. 19:49:06 Interview de Marc, auditeur, sur la TVA alimentaire et produits recyclables. La loi aide. L'économie circulaire est en cours de débat.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. 19:51:30 Interview de Marc, auditeur, sur les industriels. 19:52:56 Citation couches lavables.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. 19:54:34 Citation alimentation, vin, fromage, shampoing, dentifrice, PET.

Emission spéciale "Le plastique, non merci !" (déchets, pollution, recyclage, consommation). Les tactiques contre le plastique. Invités : Muriel Papin, déléguée générale de l'association No plastic in my sea ; Jean Reverault, vice-président de l'association Amorce ; Christophe Viant, président de la Federec Plastique. Les invités reviennent sur les manières de se débarrasser du plastique. 19:56:30 Interview de Gilles, auditeur, sur le shampoing. L'économie circulaire ne comprend pas une taxe pour remplacer le plastique. 19:59:35 On peut faire sa lessive. Le No Plastic Challenge.

20:00:16

Recyclé : comment accélérer l'incorporation

Vendredi 22 Mars 2019, Par [Fabian Tubiana](#)

Les thèmes de la recyclabilité des plastiques et de l'écoconception étaient au menu de la 10e Nocturne Federec.

« C'est une question de survie ! ». Les propos tenus ce 19 mars par Marc Madec, le directeur Développement durable de la Fédération de la plasturgie et des composites, à l'occasion d'une Nocturne Federec consacrée à la recyclabilité des plastiques, soulignent une nouvelle fois la nécessité pour les transformateurs hexagonaux de prendre résolument le virage de l'économie circulaire.



« La profession a besoin de faire sa révolution. Aujourd'hui, pas demain. L'époque est intéressante de ce point de vue. On passe, dans la plasturgie, d'une logique d'innovation pure à une logique où la fin de vie des produits est prise en compte dans les cahiers des charges », commente Sébastien Petithuguenin, le directeur général du groupe Paprec, intervenant avec sa casquette de vice-président du Syndicat national des régénérateurs de matières plastiques (SRP).

Pour le chef d'entreprise, cependant, les engagements volontaires d'incorporation de plastique recyclé annoncés en juillet 2018 ne pourront s'ancre dans la réalité et connaître une véritable accélération qu'à condition que la filière soit dotée d'outils économiques spécifiques d'aide à l'investissement.

« Les plasturgistes ne pourront pas mener cette mutation tout seuls. C'est tous les acteurs de la chaîne qui doivent agir ensemble. Les transformateurs sont majoritairement de petites structures qui ont, en outre, besoin d'être accompagnées. De nombreuses filières comme celle des films agricoles n'auraient pas vu le jour sans les subventions de l'Ademe. Nous en appelons au gouvernement et à l'Europe pour lancer un grand plan d'investissement », appuie Marc Madec qui promet, par ailleurs, la mise en place, « dans les mois qui viennent » d'un outil permettant aux industriels de rendre compte des taux d'incorporation de recyclé dans leurs produits et de leurs progrès.

Certaines entreprises n'ont cependant pas attendu qu'enfle la pression sociétale. C'est le cas du fabricant de détergent Werner & Mertz France, dont les produits sont connus sous la marque Rainett. Sa responsable Marketing, Joséphine Copigneaux, était invitée par la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage à livrer son témoignage. « Nous nous intéressons aux emballages de nos produits depuis une dizaine d'années et menons une vraie démarche d'écoconception, dans une logique « cradle to cradle » (du berceau au berceau, NDLR), depuis 6 ans. Nous atteignons aujourd'hui un taux d'incorporation de plus de 99 % pour le PET et commençons à travailler sur des bouchons en PP recyclé. Notre défi désormais est d'augmenter les taux pour nos bouteilles en PEHD destinées aux professionnels, le principal frein étant le manque de gisement. Tout cela demande des investissements conséquents, mais nous considérons qu'il en est de notre responsabilité de montrer la voie », conclut-elle.



ALERTE STREAM

MOT-CLE(S)	▶ FEDEREC
CHAINE / STATION	▶ FRANCE INTER
DIFFUSION	▶ 27/03/2019 - 08:08
DUREE	▶ 00:01:44
EMISSION	▶ LE JOURNAL DE 08H - 08:00
PRESENTATEUR(S)	▶ FLORENCE PARACUELLOS
INDEXATION	▶
RUBRIQUE	▶



08:08:46

Journée spéciale sur France Inter "Le plastique non merci". On ne traite que 26% des déchets ménagers plastiques en France. Les emballages ne sont pas tous recyclables. 08:09:04 Reportage Sandy Dauphin dans le centre de tri du Blanc Mesnil. 08:09:07 Interview d'Hugues Libaudière, directeur de l'usine Paprec. 08:09:36 Citation des bouteilles de shampoing, de lessive. 08:09:52 Interview de Christophe Vion, l'un des porte-paroles de Federec la fédération des entreprises de recyclage. 08:10:12 Les centres de tri ne sont pas équipés pour gérer le biosourcé.

08:10:30

Conscients de l'impact néfaste du plastique sur leur image, des industriels travaillent sur la bouteille écolo

Sous la menace d'une réglementation plus stricte et de la pression des consommateurs, de plus en plus de grandes marques d'eau minérale, de shampoing, de lessive promettent des emballages fabriqués à partir de plastique recyclé. Une directive européenne veut les y obliger.



Quelques grandes marques commencent à incorporer plastique de récupération dans leurs emballages © Radio France / Julien Mougnon

Cette bouteille de liquide vaisselle en plastique ressemble à une bouteille standard, même forme, même transparence. Sauf qu'en la regardant de plus près, elle a un léger reflet gris. C'est le seul indice qu'elle est fabriquée à 100% en plastique recyclé. Faire des emballages neufs avec du vieux, c'est devenu un argument de vente pour le fabricant de produits d'entretien ménagers écologiques Rainette.

Les marques n'osaient pas trop le dire il y a encore quelques années, explique Joséphine Copigneau, marketing manager chez Werner & Mertz, propriétaire de Rainette.



[Visualiser l'article](#)

"Avant, mettre des produits en matière recyclée sur le marché n'était pas forcément vu positivement. Les gens avaient l'impression qu'on leur vendait quelque chose avec du déchet, avec cette notion négative. Or, aujourd'hui, ce plastique recyclé leur semble être une garantie d'éthique", dit-elle.

Car si l'on utilise moins de plastique vierge, on utilise moins de pétrole, et on produit donc moins de CO2. Réutiliser le plastique permet aussi d'éviter qu'il ne finisse en centre d'enfouissement ou dans un incinérateur comme c'est majoritairement le cas aujourd'hui.

Quelques grandes marques commencent à incorporer du plastique de récupération dans les emballages, conscientes de l'impact désastreux de pollution plastique sur leur image. **Evian** (1,8 milliards de bouteilles en plastique produites chaque année sur son site d'Evian-les-Bains en Haute-Savoie) annonce un objectif de 100% plastique recyclé en 2025. Le géant cosmétique **L'Oréal** s'y met aussi avec par exemple l'utilisation de 100% de PET recyclé pour sa marque **Kiehl's** aux Etats-Unis.

Pénurie de plastique recyclé de bonne qualité

Mais encore faut-il trouver du plastique recyclé de bonne qualité et surtout en quantité suffisante. Un paradoxe lorsqu'on regarde les montagnes de déchets plastiques générés en France. Pour fabriquer ses bouteilles en PE-HD (polyéthylène haute densité) translucide à partir de matière recyclée, la marque Rainette se fournit en Allemagne, pays en pointe en matière de récupération et de recyclage des emballages ménagers. Frédéric Bourbon, responsable Recherche et Développement chez Werner et Mertz (Rainette) explique qu'il y a un problème de gisement, même pour du plastique très répandu comme le polypropylène qui sert à fabriquer des bidons de lessive ou les détergents :

Il y a beaucoup de qualités diverses de polypropylène sur le marché du recyclé. Il y a souvent des mélanges de résines lors de la récupération. Or, si l'on a une trop grande source de polymères différents, c'est difficile de refaire un plastique de qualité.

La solution ? Travailler sur **une meilleure éco-conception des emballages** . Réfléchir sur leur "fin de vie" avant leur mise sur le marché afin de les rendre plus faciles à recycler. Cela va du choix d'étiquettes décollables, à une sélection d'encre non toxiques (sans métaux lourds ni colorants chlorés) mais surtout au type de résine plastique employé. La Fédération française des industries du recyclage, Federec, tente de convaincre la grande distribution d'utiliser moins de résines et surtout moins de mélanges dans les packagings. Pas évident, car si le plastique plaît autant aux équipes de marketing, c'est justement parce qu'il se décline sous toutes les couleurs et textures.

Nous disons : posez nous la question en amont pour savoir si le produit que vous allez vendre est recyclable in fine et donc réincorporable dans la chaîne de production

Christophe Vian préside la branche plastique de Federec (la Fédération française des industries du recyclage) qui représente 1 100 entreprises en France. Pour lui, tous les maillons de la chaîne - marketeurs, fabricants de plastique, recycleurs - doivent désormais travailler ensemble pour rendre cette économie circulaire : *"Aujourd'hui, seuls 26% des emballages sont collectés et recyclés en France. Or, plus il va y avoir une demande pour le plastique recyclé, plus il va y avoir d'entreprises pour aller chercher ce plastique de récupération. Ce qui permettra d'avoir un modèle économique qui tienne la route".*



Un bonus-malus pour les emballages

Reste à convaincre les fabricants de plastique. Pendant longtemps, ils n'ont pas vu l'intérêt d'investir dans ce plastique recyclé beaucoup plus cher à produire que le plastique vierge et peu demandé par leurs clients. Mais aujourd'hui, sous la menace d'une réglementation plus stricte et sous la pression des consommateurs, la filière ne peut plus ignorer ce nouveau débouché.

" *C'est une question de survie*", reconnaît Marc Madec, directeur développement durable de la Fédération de la Plasturgie et des Composites qui regroupe 1 300 entreprises en France, dont beaucoup de PME.

"*C'est un défi technologique pour elles, car la matière recyclée n'est pas tout à fait comme le plastique d'origine vierge. Il va falloir faire des efforts d'investissement en recherche et développement. C'est aussi un défi économique car ces matières recyclées peuvent être plus chères que la matière vierge*". Aujourd'hui, **la filière française de plastique se fixe comme objectif 1 million de tonnes de plastique recyclé en 2025** sur les cinq millions de produits en France pour le marché domestique et pour l'exportation (emballages, industrie automobile, équipements électroniques).

Développer l'usage du plastique recyclé, c'est l'un des objectifs de la secrétaire d'Etat à la transition écologique, Brune Poirson, qui prépare une loi sur l'économie circulaire. Elle envisage de mettre en place un système de bonus-malus pour inciter les industriels à utiliser plus de plastique recyclé dans leurs bouteilles, bidons, ou autre flacon. Toutes les marques versent une contribution à un éco-organisme baptisé Citeo chargé du recyclage des emballages, sur le principe du pollueur-payeur. Plus une bouteille contiendra de plastique recyclé par exemple, moins cette contribution sera élevée, et inversement.

L'Europe aussi tape du poing sur la table. Une nouvelle directive européenne sur le plastique prévoit que toutes les bouteilles en plastique devront contenir 30% de matière recyclée en 2030.

On en est encore très loin en France. **Seules 300 000 à 350 000 tonnes de plastique sont recyclées et réincorporées dans de nouveaux produits chaque année** (chiffre du ministère de la Transition Écologique).



Et si les pêcheurs récupéraient filets et chaluts usagés ?

Déchets

par Stéphanie Senet

► [Eau](#), [Pollution des eaux](#), [Tri/collecte](#), [Valorisation déchet](#), [Stockage/transport](#), [Cycle de vie déchets](#), [Droits/Fiscalité Déchets](#), [Littoral](#), [Mer et océan](#), [Réduction des déchets](#), [eco-organisme](#), [Pêche](#)



La fin des filets jetés à la mer ?

Ciblée par la directive européenne sur les plastiques jetables, une filière de collecte et de traitement des principaux engins de pêche usagés s'esquisse en France.



800 tonnes de filets et 400 t de chaluts usagés. Voici ce que représentent, chaque année, les principaux déchets d'engins de pêche, selon un rapport sur la faisabilité technique et financière d'une filière nationale mis en ligne ce 26 mars. Une estimation sans doute en-deçà de la réalité, compte tenu de leur éparpillement sur le territoire. Dans tous les cas, pas plus de 25% sont collectés et valorisés, la majorité des déchets étant destinée à l'enfouissement.

Du plastique dans les filets

Les activités de pêche produisent aussi d'autres résidus: lignes, bolinches, sennes, casiers, dragues, cordages, flotteurs, bouées, balises, etc. Selon Bruxelles, le matériel de pêche contenant du plastique représente 27% des déchets marins retrouvés sur les plages européennes.

Au niveau mondial, 640.000 tonnes de filets de pêche sont jetés ou abandonnés en mer selon l'Organisation des Nations unies sur l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2009.

60 ports a la loupe

L'étude française résulte de 22 mois d'investigation menée dans 60 ports auprès des fabricants, pêcheurs et responsables portuaires (projet Pechpropre). Cofinancée par l'Ademe, le ministère de la transition écologique et le groupe Paprec, elle a été réalisée par la Coopération maritime, qui représente la pêche artisanale française. Soit tout navire de moins de 25 mètres avec armateur embarqué. Ce qui représente plus de 95% de la flotte nationale.

Collecter n'est pas recycler



La mise en place d'une filière à responsabilité élargie du producteur (REP) permettra d'assurer la collecte des filets et chaluts usagés, mais leur valorisation n'est pas encore à l'ordre du jour. L'enchevêtrement des différentes matières plastiques (polyéthylène basse et haute densité, polyamide, polypropylène, et fibres composites) complique techniquement le recyclage des équipements et les faibles gisements impliquent des coûts élevés. *«On sait recycler le polyamide d'un filet de pêche mais encore faut-il le débarrasser de son armature en métal ou en polypropylène tissé et récupérer des volumes suffisants»*, résume Christophe Viant, président de Federec Plastiques. Quelques initiatives existent en Europe. Aux Pays-Bas, les filets de pêche usagés sont transformés en chaussettes par l'entreprise HealthySeas. La société espagnole Sea2Sea les transforme en montures de lunettes. Une filiale allemande du groupe Paprec essaie de valoriser le polyamide issu des filets fins.

Payer pour traiter

Pour mettre en place une filière nationale, les auteurs préconisent logiquement d'associer le plus tôt possible les instances représentatives des pêcheurs au niveau national et les ports au niveau local. Dans l'idéal, chaque marin-pêcheur apportera ses déchets –triés par flux– dans un point de collecte géré par une autorité portuaire, associative, privée ou publique. Celles-ci assureront leur transfert vers une plateforme de regroupement régionale ou nationale puis vers le centre de traitement. Des opérations financées par les metteurs sur le marché par l'intermédiaire d'une éco-contribution, que la filière soit volontaire ou réglementée par le ministère de la transition écologique. La première maille du filet.



Soyez le 1er à réagir



Plastiques : demain ils se dégraderont en six mois au lieu de 400 ans

Visuel indisponible

Peter Cade/Getty Images

La perspective des mers étouffées par les déchets de plastique est apocalyptique. Pourtant, elle n'est pas inéluctable. Des chercheurs développent des sacs capables de s'autodissoudre.

Ces chercheurs norvégiens jouent-ils contre leur drapeau ? Alors que la Norvège est l'un des premiers exportateurs mondiaux de pétrole, ils ont mis au point un procédé pour fabriquer du carburant à partir... de déchets de plastiques. De quoi peut-être décrocher le Nobel pour avoir résolu le problème des montagnes de déchets qui s'accumulent dans nos décharges et la nature. Dans les labos de leur start-up Quantafuel, soutenue par le géant pétrolier Vitol, ils transforment une tonne de déchets en 900 litres de diesel ou d'essence. Une solution radicale et prometteuse.

Depuis son émergence dans les années 1960, le plastique a changé nos vies. Il a révolutionné tous les secteurs et surtout l'alimentation, qui y a trouvé un matériau d'emballage léger et peu coûteux, préservant des contaminations, facilitant la conservation. Sa production a doublé depuis 2000, pour atteindre l'an dernier 360 millions de tonnes. Problème, il s'est transformé en mégabombe environnementale. Dans les océans, il y aura plus de plastiques que de poissons dès 2050. D'ores et déjà, on en trouve sous forme de microparticules dans le poisson que l'on mange et l'eau que l'on boit. Pour combattre ce fléau, ce qui est vital pour la nature et notre santé, il faut tout simplement en produire moins. En mettant au point de nouveaux moyens de le recycler. Ou, mieux, en inventant des plastiques sans pétrole, produits à partir de végétaux et donc biosourcés, mais aussi biodégradables, voire compostables à domicile, ou solubles dans l'eau de mer. C'est ce à quoi se sont attelés les chercheurs que nous avons rencontrés.

>> En vidéo - Le continent plastique : les chiffres alarmants de la pollution des mers par les plastiques

Video; <https://www.capital.fr/economie-politique/plastiques-demain-ils-se-degraderont-en-six-mois-au-lieu-de-400-ans-1330215>

Le constat aujourd'hui est affolant : 80% des plastiques produits depuis les années 1960 s'entassent dans les décharges ou sont dispersés de façon incontrôlée dans la nature. D'où la priorité mise partout sur une meilleure collecte et un recyclage massif. «Les plastiques ne sont pas des déchets mais une véritable ressource», rappelle Jean-Philippe Charpentier, président de [Federec](#), une des fédérations d'industriels du recyclage. Les bouteilles d'eau, par exemple, peuvent être réutilisées à 100% pour la fabrication de nouvelles bouteilles, de couettes (avec 58 bouteilles de 1,5 litre) ou des polaires. Mais en France 22% seulement des 3,5 millions tonnes de déchets annuels sont recyclées contre 40% en moyenne en Europe. Dans le cadre de son Plan Climat le gouvernement vise les 100% à l'horizon 2025, notamment en imposant un malus sur les plastiques n'incorporant pas de matière recyclée.

>> A lire aussi - Recyclables, biosourcés, biodégradables: état des lieux des plastiques alternatifs



Le constat aujourd'hui est affolant : 80% des plastiques produits depuis les années 1960 s'entassent dans les décharges ou sont dispersés de façon incontrôlée dans la nature. D'où la priorité mise partout sur une meilleure collecte et un recyclage massif. «Les plastiques ne sont pas des déchets mais une véritable ressource», rappelle Jean-Philippe Charpentier, président de **Federec**, une des fédérations d'industriels du recyclage. Les bouteilles d'eau, par exemple, peuvent être réutilisées à 100% pour la fabrication de nouvelles bouteilles, de couettes (avec 58 bouteilles de 1,5 litre) ou des polaires. Mais en France 22% seulement des 3,5 millions tonnes de déchets annuels sont recyclées contre 40% en moyenne en Europe. Dans le cadre de son Plan Climat le gouvernement vise les 100% à l'horizon 2025, notamment en imposant un malus sur les plastiques n'incorporant pas de matière recyclée.

Les industriels, eux, planchent sur des innovations qui permettront de leur trouver de nouveaux débouchés. Le norvégien Quantafuel, cité plus haut, prévoit de produire 30000 barils de carburant issu de déchets d'ici quelques années. Sa production a déjà commencé. Tout aussi étonnant, aux Pays-Bas, la société VolkerWessels, alliée à Total, a mis au point des routes en plastique. L'idée est de faire des blocs préfabriqués de déchets puis de les assembler, comme des Lego. Plus légère, plus résistante que le bitume, plus rapide à installer, cette route, mais aussi des parkings ou des quais de gare permettraient d'absorber des millions de tonnes de plastique.

>> A lire aussi - Les 20 start-up qui secouent le business vert

Aujourd'hui 120 millions de tonnes de bitumes sont nécessaires chaque année pour faire 40 millions de kilomètres de routes. Depuis septembre, les cyclistes de Zwolle, aux Pays-Bas, sont les premiers à rouler sur cette «PlasticRoad». Le français Carbios a, lui, eu l'idée d'améliorer le recyclage lui-même. Ses chercheurs utilisent une enzyme pour séparer à nouveau les monomères, ce qui permet ensuite de recomposer un plastique vierge. En clair de le recycler à l'infini alors qu'il perd ses propriétés après quatre cycles. L'Oréal a signé un accord pour industrialiser le procédé.



A plus long terme, le problème n'est pas de gérer des déchets mais bien de les supprimer, en utilisant des plastiques capables de se dégrader sans laisser même une nanoparticule de pétrole dans la nature. Le français Sphère, leader européen des sacs plastique, s'est lancé dans cette bataille il y a déjà dix ans. «Ça n'intéressait personne, on me promettait la camisole de force», raconte John Persenda, son P-DG. Après avoir racheté Biotec une société d'ingénieurs ayant déposé 200 brevets pour fabriquer du plastique à base de féculé de pomme de terre, Sphère lance la production industrielle de sacs biosourcés et compostables



[Visualiser l'article](#)

en 2012. A l'époque, leur prix était 4 fois plus élevé que les sacs plastique «fossiles». «L'Italie a fait une loi pour favoriser l'usage de ces sacs, suivie par la France. La production s'est développée, le prix a été divisé par 2», raconte John Persenda.

>> A lire aussi - Paprec fait de l'or avec nos poubelles

En 2013, il met la barre plus haut. Objectif : réaliser des sacs à partir de canne à sucre capables de s'autodégrader dans l'eau en six mois (et être comestibles pour les poissons), tout en ayant la capacité de résister à l'eau de pluie durant quelques jours. «Impossible», disaient les chercheurs. Et pourtant, ils l'ont fait ! Les premiers sacs en OCEANID dégradables par les micro-organismes marins, sans effets toxiques sur la faune, seront commercialisés au printemps. D'autres industriels comme l'allemand BASF et l'italien Novamont sont dans la course. Les start-up ne sont pas en reste. Carbiolice, à Riom (Puy-de-Dôme), fabrique un plastique biodégradable et compostable à domicile à partir de farine de maïs. Sa technologie permettra de fabriquer des films en plastique mais aussi des emballages rigides, barquettes, pots de yaourt, ce que l'on peinait à fabriquer jusqu'alors.

Ses ingénieurs planchent aussi sur une enzyme capable d'accélérer la dégradation des plastiques, dont on fait des capsules de cafés ou des bouteilles de shampoing. A Saint-Etienne, Lactips a mis au point des granules à base d'une protéine de lait, la caséine. Le produit est biodégradable, compostable et soluble dans l'eau rapidement, ce qui en fait un matériau idéal pour les dosettes de détergents ou les microbilles de soins exfoliants, qui aujourd'hui finissent dans nos égouts puis dans la mer. Cerise sur le gâteau, il est comestible ! «On peut imaginer des dosettes de condiments à incorporer dans un plat ou encore un emballage pour barre de céréales», lance Charlène Béal-Fernandes, chargée de communication de la start-up.

Aujourd'hui ces plastiques « verts » représentent à peine 1% du marché. Leur croissance devrait être rapide, soutenue par les 60 pays qui ont durci leur réglementation. Fin décembre, c'est l'Europe qui a décidé d'accélérer : en 2021 tous les plastiques «fossiles» à usage unique seront bannis.



Le plastique au cœur des agendas



© Shutterstock / Rich-Carey / WWF

Les annonces se multiplient alors que le débat sur le projet de loi Pacte arrive à son terme. -

Entre les lundi 4 et mardi 5 mars, que d'annonces autour du plastique ! À l'origine d'un amendement qui a fait couler beaucoup d'encre, le député des Bouches-du-Rhône François-Michel Lambert veut aboutir au « zéro plastique pétrosourcé » en 2040. C'était l'objet d'une annonce le lundi. Le mardi, le Fonds mondial pour la nature (WWF) diffuse son rapport pour le moins alarmiste *Pollution plastique, à qui la faute ?* Une façon pour l'organisation non gouvernementale (ONG) de se racheter après avoir signé le *Pacte national sur les emballages plastiques* le 21 février... Et alors que Zero Waste France, la Fédération des entreprises du recyclage (Federec), la Fédération de la plasturgie et des composites avec Elipso, l'organisation professionnelle de l'emballage plastique et souple, Citeo, la société agréée pour la valorisation des emballages et papiers ménagers au titre de la responsabilité élargie des producteurs (REP) et l'Agence de

www.emballagesmagazine.com
Pays : France
Dynamisme : 0

[Visualiser l'article](#)

l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) répondaient à l'invitation de la députée Barbara Pompili pour une table ronde dans les murs de l'Assemblée nationale, d'autres députés mettaient, de leur côté, une nouvelle touche aux amendements des députés Lambert et Rossi de la loi Égalim, dans le cadre d'une commission spéciale sur le projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises (Pacte). C'était en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, Agnès Pannier-Runacher. Le 13 mars, la loi Pacte dira, in fine, quels objets et quels plastiques seront effectivement interdits ou autorisés en 2020, 2021 et après. En conformité avec la directive européenne sur l'usage unique du plastique (SUP) naturellement. À suivre donc... Depuis que Nestlé a annoncé le lancement de son nouveau sachet en papier pour Nesquik, les supputations vont bon train sur la disparition effective de la boîte en plastique jaune. Un emballage qui a fait la renommée mondiale d'une marque est-il si facile à remplacer ?



DOSSIER

RECYCLAGE L'EMBALLAGE SOUS CONTRAINTES

Extension du tri : les plastiques

Critiqué mais globalement bon élève, le recyclage des emballages ménagers ne cesse de progresser. L'extension des consignes de tri soulève cependant le problème important de l'absence de filière nationale de transformation pour la plupart des matériaux plastique.

La restructuration des unités de tri, la rationalisation et la modernisation, permettra d'augmenter les taux de recyclage et ainsi la disponibilité des matières.

IAN LISHMAN/ALJICES IMAGES/
PHOTONOSTOP



La feuille de route de l'économie circulaire du gouvernement (parue en avril 2018), la position européenne (directive de mai 2018) ou encore récemment le pacte sur les emballages en plastique (février 2019) sont élo-

quents vis-à-vis des objectifs de recyclage à atteindre en 2025. Même si les décisions se sont précipitées courant 2018, pour la plupart des matériaux les taux de recyclage à atteindre sont proches des taux actuels. Pour l'acier et le verre, les résultats dépassent

même les recommandations de la directive européenne. Pour le papier-carton, des efforts restent à accomplir. L'objectif est de 75 %, contre 65 % déjà réalisés (67 % en 2018 selon Copacel). Idem pour l'aluminium : 50 % contre 42 % aujourd'hui.

doivent s'organiser

Emballages ménagers

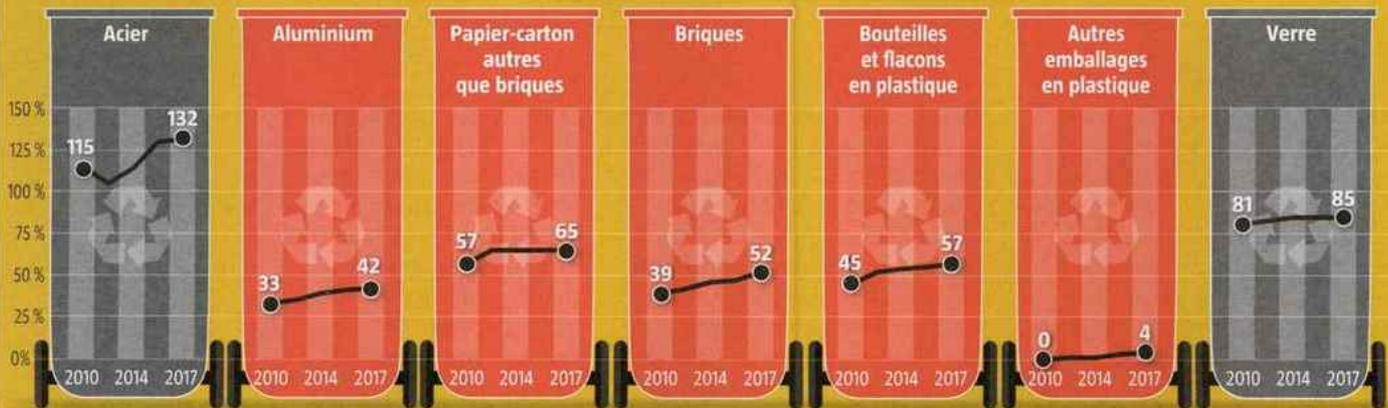
Le taux de matière recyclée en 2017 est de **68 %**...

Taux de recyclage en pourcentage de la matière mise sur le marché.	Mise sur le marché (en kt)	Volume recyclé en kt (collecte + *)	Taux de recyclage (en %)	Prix de reprise (€) par tonne triée	Part des tonnages collectés exportés (en %)	
					En Europe	Hors Europe
Acier	252	107 + 225*	132	108 (39*)	8	0
Aluminium	78	11 + 22*	42	478 (597*)	7	0
Papier-carton	1 110	692 + 18*	64	108	29	1
Bouteilles et flacons en plastique	486	275	57	159**	27	2
Autres emballages en plastique	666	29	4			
Verre	2 414	2 047	85	24	2	0
Total	5 005	3 426	68			

* issues des mâchefers & compost. ** le coût moyen en 2017 d'une tonne de PET vierge s'échelonne de 1 300 à 1 500 euros.

... mais briques, plastiques et aluminium sont à la traîne

Évolution des taux de recyclage des emballages ménagers (en %).



Coût du recyclage

Un budget de 700 M€

Total écocontribution collectée par Citeo

668 M€

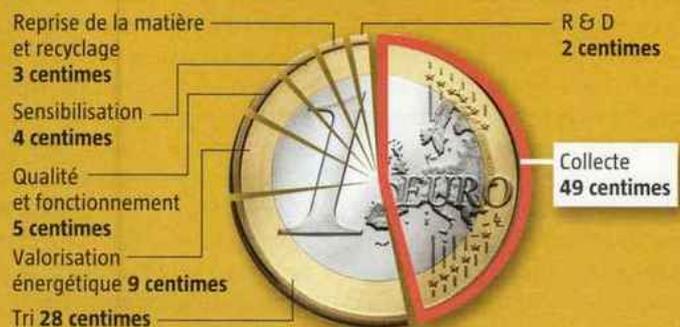
en 2017 pour 5,043 millions de tonnes d'emballage mises sur le marché

Total versé aux collectivités

639 millions d'euros sur un total des coûts associés au dispositif de responsabilité élargie des producteurs de **701 M€**

La collecte représente la moitié des dépenses de l'écocontribution

Ventilation des dépenses de l'écocontribution, pour un euro de redevance



Sources : Adème et Citeo



De toute évidence, la modernisation des centres de tri et l'extension des consignes contribueront suffisamment à combler l'écart. Pour le plastique, la situation est différente. Si la directive européenne impose déjà quasiment de doubler les résultats français – un taux de 26 % sur le poids total des emballages ménagers en plastique mis sur le marché en 2017, contre 50 % exigés en 2025 par l'Union européenne –, la feuille de route de l'économie circulaire du gouvernement français place le curseur bien plus haut, à 100 % en 2025.

L'échéance de 2022

« Actuellement, 100 % de la population française dispose d'équipements de collecte sélective des emballages, mais jusqu'au début de 2018 les consignes de tri pour les plastiques ne concernaient que les corps creux. Depuis l'année dernière, quinze millions d'habitants sont soumis au tri total de leurs déchets et doivent mettre tous les emballages dans la poubelle dédiée. Ce nombre sera porté à 35 millions début 2020 et à la totalité de la population fin 2022, explique

Sylvain Pasquier, coordinateur pour le service produits efficacité matière de la direction économie circulaire et déchets à l'Ademe. De fait, les habitants ne devront plus se poser de question et introduire l'intégralité de leurs emballages dans la bonne poubelle dans le but de tout recycler. Les taux de collecte et donc de recyclage vont donc très rapidement croître. »

2018, la découverte du problème...

Chez les transformateurs, dès mi-2018, l'engagement d'accroître le taux d'intégration de résine recyclée a été pris pour répondre à l'injonction gouvernementale (*lire RIA n° 803, p. 60 et le hors-série 805 p. 8, 9 et 10*). Incorporant jusqu'à présent 260 000 tonnes (essentiellement du rPET) sur les 300 000 tonnes collectées, les producteurs d'emballages ménagers se sont fixé pour objectif d'accroître cette masse de 188 000 tonnes d'ici à 2025. « En 2019, nos capacités d'intégration de matières collectées seront accrues de 100 000 tonnes, ce qui les portera à 360 000 tonnes », se félicite Emmanuel Guichard, délégué général d'Elipso. Le cas du plastique recouvre

deux situations distinctes. « Pour le PET clair à recycler, le gisement est limitant. Nous avons obtenu pour ce matériau une validation contact alimentaire auprès de l'Efsa et nous n'avons pas de difficultés à absorber les quantités collectées. Pour les autres matériaux, la situation est plus complexe. En effet, pour le PE, le

PEHD, le PEBD et le PP, le recyclage est jusqu'à présent confronté à un double frein, une collecte insuffisante et la difficulté à transformer les matières recyclées en matières compatibles avec un contact alimentaire. Plusieurs membres d'Elipso ont investi dans des capacités de recyclage de résines pour la fabrication de films. »

2017, coup de sifflet final en Chine

La question de la réalité des filières de recyclage est en effet au cœur du débat. Jusqu'à présent et aussi étonnant que cela puisse paraître, le plastique ménager hors corps creux n'était pas collecté et quant au plastique commercial et industriel collecté,

Le recyclage des films souples est en cours car la valorisation des divers PE et PP est difficile.



housse et film de palettisation par exemple, une part très importante était exportée vers la Chine jusqu'en 2017 et depuis vers d'autres pays de l'Asie du Sud-Est. « Le tri n'est pas une activité rentable, ce qui justifie un soutien pour les collectivités et les prestataires, explique Christophe Viant, président de la branche plastique de Federec, la fédération des recycleurs. L'extension des consignes de tri va accroître les quantités collectées de films et même introduire d'autres emballages tels les pots en polystyrène. Mais pour qu'une collecte soit valorisée, il faut que les matières soient facilement triées et qu'elles trouvent des débouchés durables. Cela est d'autant plus difficile que le nombre de matières est élevé. Pour cette raison, nous souhaitons la création d'un centre d'expertise du recyclage qui rassemble tous les acteurs de la filière. L'idée serait aussi de rationaliser le nombre de matières par un système de bonus/malus plus

Plus de bonus-malus pour la redevance emballage contribuera à rationaliser le nombre de matières mises sur le marché.

bre de matières est élevé. Pour cette raison, nous souhaitons la création d'un centre d'expertise du recyclage qui rassemble tous les acteurs de la filière. L'idée serait aussi de rationaliser le nombre de matières par un système de bonus/malus plus

contraignant. » Pour Sylvain Pasquier, de l'Ademe, « l'idée de l'extension de tri est que chaque habitant puisse jeter tous ses emballages dans une seule poubelle, quel que soit le matériau. C'est un leurre de s'imaginer que l'on peut limiter le nombre de matières ou alors il faudrait raisonner au niveau européen. Il n'est pas exclu aussi que de nouveaux plastiques plus performants puissent apparaître. La solution passe donc par l'amélioration des techniques de tri, y compris pour distinguer les différents grades d'un même plastique. Et pour les résines sans filière et les tout petits emballages trop difficiles à collecter, l'idée est de faire de la valorisation énergétique ou des combustibles solides de récupération ».

Le recyclage chimique conjugué au futur

Actuellement, le recyclage est uniquement mécanique mais de nombreux travaux sont en cours sur le recyclage par voie chimique : dépolymérisation (casser les chaînes de PET en monomères), dissolution (pour le PE, le PS et le PP) et pyrolyse-gazéification de

PE, PS et PP en composés et gaz de combustion. Certaines de ces méthodes permettent de produire des résines de qualité proche de la matière vierge. Les idées ne manquent pas. Heureusement ! Recycler à 100 % signifie trouver une solution pour les 1,15 million de tonnes de plastique pour emballage mises sur le marché français chaque année.

Le polyéthylène va bénéficier d'une attention particulière. Le ministère de la Transition écologique a publié le 25 janvier 2019 un arrêté modifiant les barèmes Citeo pour ce matériau. Un bonus de 50 % est accordé aux emballages en PE incorporant 50 % de PE recyclé (hors chutes de production), ce qui va inévitablement consolider sa filière de recyclage. Cette démarche est sans aucun doute le moyen de sélectionner les matières sans imposer d'interdit et donc, de manière induite, de stimuler le recyclage. Car ne l'oublions pas, pour le moment, les transformateurs ne prévoient d'incorporer qu'environ 450 000 tonnes de matières recyclées sur 1 150 000 mises sur le marché des emballages ménagers !

DENIS LEMOINE



Euric se dote d'une branche sur les plastiques

La Confédération des industries européennes du recyclage (Euric) se dote d'une branche sur le recyclage européen des plastiques (EPRB). Des VHU aux DEEE, en passant par les emballages, elle représente des centaines d'entreprises de toutes tailles, actives dans la collecte, le recyclage, le négoce. Euric structure ses travaux pour ce segment, alors que « le recyclage des plastiques fait face à nombre de défis réglementaires, techniques

et économiques », souligne Emmanuel Katrakis, secrétaire général de la confédération. De plus, « le plastique est l'une des priorités en Europe et mondialement », observe-t-il.

Un nouvel interlocuteur pour l'Europe

Cette branche constitue un nouvel interlocuteur pour les institutions et les parties prenantes européennes. Au menu de ses travaux, figurent la stratégie européenne sur les plastiques,

l'écoconception, l'interface entre les lois européennes sur les déchets et celles sur les produits chimiques, le transport des matières, ou encore l'utilisation de plastique recyclé. Le recyclage des plastiques est au programme de la conférence annuelle d'Euric, qui a lieu le 13 mars 2019, à Bruxelles. L'EPRB compte, parmi ses membres fondateurs, Federec, l'allemand BVSE, le belge Coberec, le néerlandais DWMA ou encore l'espagnol FER.



Table ronde sur les plastiques



Le 5 mars, la commission Développement durable et Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale organisait une table ronde sur l'objectif « 100 % de plastiques recyclés en 2025 », atour de l'association Zero Waste France, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de la Fédération de la plasturgie et des composites, de la Fédération des entreprises du recyclage (FEDEREC) et de Citeo.

Le 23 avril 2018, le Gouvernement a présenté la feuille de route pour l'économie circulaire (FREC). Celle-ci prévoit 50 mesures pour engager la transition vers une économie circulaire.

Parmi les diverses mesures prévues par la FREC, figure un objectif ambitieux qui consiste à parvenir à 100 % de plastiques recyclés en 2025. L'enjeu est de taille. La pollution par les plastiques atteint un niveau alarmant. La formation d'un « continent » de plastique dans les océans est désormais avérée, avec des atteintes gravissimes pour la biodiversité marine. Il nous faut donc agir, et vite, pour renverser la tendance.

Cette table ronde a permis de faire un état des lieux du recyclage du plastique, mais aussi de réfléchir à la question essentielle de la réduction à la source, c'est-à-dire de produire moins de déchets plastiques en réduisant les emballages inutiles et les objets à usage unique.

La tâche n'est pas simple, et le chemin devant nous est long, mais c'est la société toute entière qui doit agir à tous les niveaux pour combattre les pollutions importantes causées par le plastique, ainsi que ses effets sur la santé humaine et animale.

[Visualiser l'article](#)

Dans quelques mois, nous aurons à examiner un projet de loi qui permettra la mise en œuvre de la FREC, et ainsi rendre concrètes des avancées attendues dans ce domaine.

Table ronde sur les plastiques

Le 5 mars, la commission Développement durable et Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale organisait une table ronde sur l'objectif « 100 % de plastiques recyclés en 2025 », atour de l'association Zero Waste France, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de la Fédération de la plasturgie et des composites, de la Fédération des entreprises du recyclage (FEDEREC) et de Citeo. Le 23 avril 2018, le Gouvernement a présenté la feuille de route pour l'économie circulaire (FREC). Celle-ci prévoit 50 mesures pour engager la transition vers une économie circulaire. Parmi les diverses mesures prévues par la FREC, figure un objectif ambitieux qui consiste à parvenir à 100 % de plastiques recyclés en 2025. L'enjeu est de taille. La pollution par les plastiques atteint un niveau alarmant. La formation d'un « continent » de plastique dans les océans est désormais avérée, avec des atteintes gravissimes pour la biodiversité marine. Il nous faut donc agir, et vite, pour renverser la tendance. Cette table ronde a permis de faire un état des lieux du recyclage du plastique, mais aussi de réfléchir à la question essentielle de la réduction à la source, c'est-à-dire de produire moins de déchets plastiques en réduisant les emballages inutiles et les objets à usage unique. La tâche n'est pas simple, et le chemin devant nous est long, mais c'est la société toute entière qui doit agir à tous les niveaux pour combattre les pollutions importantes causées par le plastique, ainsi que ses effets sur la santé humaine et animale. Dans quelques mois, nous aurons à examiner un projet de loi qui permettra la mise en œuvre de la FREC, et ainsi rendre concrètes des avancées attendues dans ce domaine.

03

**Trophées Innovation
Recyclage**

Federec lance ses premiers Trophées de l'innovation

À la une › RECYCLAGE & RÉCUPÉRATION

Par Anthony Laurent, le 14 mars 2019

Le 2 avril prochain, la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) remettra ses Trophées Innovation recyclage. L'occasion pour la profession de mettre en avant ses savoir-faire dans le traitement des déchets comme dans la commercialisation des matières premières issues du recyclage.

Il s'agit, selon la Fédération des entreprises du recyclage (Federec), des « premiers Trophées spécifiquement ciblés sur le recyclage ». Le 2 avril prochain, le syndicat professionnel remettra officiellement, à l'Assemblée nationale, ses Trophées Innovation recyclage.

A la suite de l'appel à candidatures, lancé à l'occasion du salon Pollutec, en novembre 2018, 28 dossiers avaient été déposés. Le 6 mars dernier, le comité d'experts, co-présidé par Audrey Pulvar, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) et Arnaud Leroy, président de l'Ademe, en a présélectionné 8. L'audition finale des candidats présélectionnés aura lieu le 27 mars prochain.

Les Trophées Innovation Recyclage ont pour objectif de faire émerger des projets innovants permettant d'améliorer la collecte, le tri ou encore le traitement des déchets et la commercialisation des matières premières issues du recyclage. Selon Federec, ces récompenses sont nées « de la rencontre entre la sphère publique et la sphère économique dans l'intérêt commun de faire de la France un Etat exemplaire sur la scène internationale en termes d'économie circulaire. »



1e édition des Trophées innovation recyclage : L'innovation au service du développement durable et de l'économie circulaire - Médiate Terre



Sur une production de 10 millions de tonnes de déchets par an, 800 000 tonnes sont réemployés ou réutilisés selon une analyse menée en 2013 par le Service de l'Observation et des Statistiques. Course effrénée de l'industrie de la consommation dans les pays développés, désuétude des infrastructures face à l'augmentation exponentielle de la population dans les pays en développement. Même planète, même besoin d'adaptation de l'économie à l'écologie, mais comment ? L'innovation s'impose comme la solution vers la transition écologique. Le Pacte Mondial pour l'Environnement préfère le terme de "résilience". Objet de la 16e disposition, il s'agit d'un devoir pour les Etats parties de prendre des mesures pour endiguer les perturbations environnementales. En effet, s'il vient à être adopté, le Pacte Mondial pour l'Environnement, premier traité universel de force contraignante prévoit la codification, au sein de son treizième article, de l'enjeu que constitue la recherche et l'innovation. D'ici 2030, les secteurs des énergies renouvelables pourraient employer 20 millions de personnes selon le PNUD, soit une hausse de 18 millions d'emplois par rapport à 2017. L'industrie, l'innovation et les infrastructures font donc l'objet du 9e Objectif de Développement Durable (ODD) adopté après la COP 21 par le Programme des Nations Unies.

Solutions de stockage de l'énergie en passant par les réseaux électriques intelligents et la chimie verte, l'ADEME a été dotée d'un crédit de 4 milliards d'euros sur la période 2010-2020 dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) pour investir dans les projets innovants, qui participeront au rayonnement de la France à l'international.

Première édition ciblée sur le recyclage, c'est au cours d'une cérémonie se tenant à l'Assemblée Nationale, que la Fédération des entreprises du recyclage remettra le 2 avril 2019, les quatre trophées Innovation

[Visualiser l'article](#)

recyclage. Les huit candidats en lisse ont été présélectionnés par Audrey Pulvar, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) et Arnaud Leroy, président de l'ADEME. Véritable pépinière de projets innovants, il s'agit de mettre en avant l'innovation et le savoir-faire, tant en matière de traitement des déchets que dans la réutilisation des matières premières. A l'origine de la première édition, la Fédération des entreprises du recyclage, organisatrice de l'évènement, a permis la création de 28 000 emplois directs non délocalisables.

Sélectionnés sur le potentiel en terme d'innovation et de croissance économique, les projets ont été jugés sur la clarté de la présentation. Le comité d'expert a départagé les projets sur la comparaison des impacts environnementaux. C'est donc sous le Haut-Patronage du Président de l'Assemblée, **Richard FERRAND**, que les quatre trophées remis porteront sur l'innovation technologique, l'innovation numérique, l'innovation académique ainsi qu'un "prix coup de coeur du jury". Enjeu d'avenir, l'innovation est résolument un domaine soutenu par les pouvoirs publics puisqu'il est envisagé de remettre les premiers labels économie circulaire aux innovations en faisant la promotion, lors des 4èmes assises de l'économie circulaire qui se dérouleront en juin 2020. MOGED



04

CAPEB
« Artisan Engagé Déchets »



ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHARTRE « ARTISAN ENGAGÉ DÉCHETS »

Représentant un volume de 42 millions de tonnes par an, souvent dangereux, les déchets de chantiers peuvent, à cause d'entrepreneurs indéclicats ou de particuliers inconscients, finir dans des dépôts plus ou moins sauvages.

Pour mieux les gérer, la CAPEB, la FNADE et FEDEREC se sont engagés pour une gestion plus responsable avec la signature d'une convention ayant pour objet le développement de la charte « Artisan Engagé Déchets ». Elle a pour objectif d'améliorer et de rendre visible les bonnes pratiques de gestion de ces fameux déchets de chantiers. Elle s'inscrit pour ces trois organisations professionnelles dans l'esprit d'une économie circulaire de terrain.

Prévoyant une étroite collaboration entre ces trois acteurs, elle instaure un dispositif de sensibilisation et d'information à la fois des artisans et de leurs clients et 8 actions principales parmi lesquelles : limiter la quantité et nocivité des déchets produits en amont et pendant les travaux, sensibili-

ser l'ensemble du personnel à une gestion responsable, être en mesure de prouver la traçabilité des déchets générés sur le chantier, bannir toute pratique illicite en matière de déchets.

Pour Patrick Liebus, président de la CAPEB, Erwan Le Meur, président de FEDEREC BTP, Muriel Olivier déléguée générale de la FNADE et Jean-Jacques Châtelain, président de l'UNA PVR de la CAPEB et responsable RSE, ce partenariat marque une étape fondatrice pour la responsabilisation de tous.

Seul petit point noir, adhérer à cette charte tient d'un engagement personnel et n'est pas obligatoire.

Les trois organismes représentent au total : 350 784 entreprises pour la CAPEB et 74 milliards d'euros de CA, 1 100 entreprises pour FEDEREC avec 9,05 milliards de CA, 221 entreprises privées pour la FNADE et 10 milliards d'euros de CA. Soit au total près d'un million d'emplois directs, de quoi faire en sorte que l'économie circulaire tourne rond ! ■



LE SITE DU MOIS

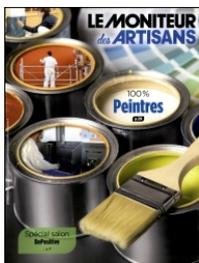
<https://artisansengagesdechets.capeb.fr>

Aider les artisans à mieux gérer les déchets de chantiers

La Capeb s'associe à la Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement (Fnade) et à la Fédération des entreprises de recyclage, au travers de sa filière BTP (Federec BTP) en signant une convention ayant pour objet le développement de la charte « Artisan Engagé Déchets ». Objectif : améliorer et rendre visible les bonnes pratiques de gestion des déchets de chantiers. Cette convention prévoit une étroite collaboration entre les trois signataires, un dispositif de sensibilisation et d'information des artisans du bâtiment et de leurs clients, notamment par le biais d'un site dédié <https://artisansengagesdechets.capeb.fr>.

Ce partenariat témoigne d'une volonté des fédérations d'accompagner leurs adhérents vers un accroissement majeur du tri des déchets sur chantier et de leur traitement. Le secteur du bâtiment génère 42 millions de tonnes de déchets par an, et cette initiative commune entend favoriser les bonnes pratiques, et ainsi limiter les impacts environnementaux de ce secteur. Le site permet l'enregistrement des artisans signataires de la charte et met à disposition des actualités sur les déchets. La signature d'une charte d'engagement leur donnera de la visibilité auprès de leurs clients sur les engagements pris. Un kit de communication, destiné à prouver clairement l'engagement de l'artisan, via notamment un argumentaire commercial, sera délivré.





● ● ● 30 jours

Déchets de chantier

➤ Artisan engagé déchets, charte des bonnes pratiques

La Capeb, avec la Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (Fnade) et la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage (Federec), a lancé Artisan engagé déchets, une charte qui valorise les bonnes pratiques des professionnels en matière de gestion des déchets de chantier. Pour l'artisan, la démarche d'engagement reposera sur huit engagements. Un site Internet, www.artisansengagesdechets.capeb.com, présentera les engagements de la charte et l'actualité liée aux déchets de la construction. Chaque entreprise signataire recevra un kit de communication afin d'afficher son engagement auprès de ses clients.

Tout savoir sur la charte : www.lemoniteur.fr/dechets/



05

Focus FEDEREC
(interviews, événements...)



AGENDA

8 mars 2019 à Lyon
12 mars 2019 à Strasbourg
28 mars 2019 à Oyonnax
3 avril 2019 à Aix en Provence
4 avril 2019 à Montpellier
12 juin 2019 à Dijon
13 juin 2019 à Besançon

Ateliers Matières Plastiques Recyclées

Dans le cadre du projet « Plasturgie » du CSF Chimie & Matériaux, la Fédération de la Plasturgie et des Composites organise 16 ateliers sur les enjeux de l'Économie circulaire.

Autres dates à découvrir...

En savoir plus : www.frplast.org

MARS

7 mars 2019 Réseaux de chaleur au bois de petite à moyenne taille

Quelles solutions disponibles pour en assurer le développement ?

Journée technique organisée par le CIBE, en partenariat avec l'Ademe, l'ALEC agglomération grenobloise, Amorce, l'ATEE, la FEDENE et la FNCCR.

Voreppe (38)

En savoir plus : cibe.fr/

7 et 8 mars 2019 IdentiPlast 2019

14^e conférence internationale sur le recyclage et la valorisation des plastiques.

Londres

En savoir plus :

www.identiplast.eu

19 mars 2019



Nocturne Federec #10

Toute la vérité sur la recyclabilité des plastiques

Paris

En savoir plus : federec.com

20 au 22 mars 2019 IARC 2019

Le 19^e Congrès international du recyclage automobile attend 250 délégués, industriels représentants des Pouvoirs publics et universitaires pour discuter de l'actualité et des développements futurs de la filière.

Vienne, Autriche

En savoir plus : www.icm.ch/iarc-2019

AVRIL

2 avril 2019



Remise des prix des Trophées Innovation Recyclage

Première édition organisée par Federec, Sous le Haut-Patronage du président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand.

Paris

En savoir plus : federec.com

4 avril 2019 Le biogaz dans l'économie circulaire

Impacts sur les communes et l'agriculture

Conférence organisée par l'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE). Les thèmes abordés : réglementation, impacts économiques, écologiques et sociaux, développement de la filière.

Paris

En savoir plus : energie-fr.de.eu

10 et 11 avril 2019 Plastic Recycling Show Europe

Organisé par Plastic Recycler Europe.

Amsterdam - Pays-Bas

En savoir plus : www.prseventeurope.com

MAI

7 et 8 mai 2019 RecyclePlast in a circular Economy

Madrid - Espagne

En savoir plus : <https://www.cmtevents.com>

16 mai 2019



Colloque Déchets 2019

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

19 au 22 mai 2019



Convention du BIR

Congrès de printemps du Bureau international du recyclage.

Singapour

En savoir plus : www.bir.org

JUIN

5 juin 2019

SAVE THE DATE

Journée Innovation & Recyclage

1^{re} édition de la journée professionnelle des métiers du recyclage et de l'environnement organisée par Recyclage Récupération, MPE-Média et ACCOMS.

Paris

En savoir plus : contact@fitamant.fr

18 et 19 juin 2019

Plastics Recycling Technology 2019

Des conférences pour explorer l'avenir du recyclage des plastiques et les nouvelles technologies pour accroître la productivité, la qualité et la rentabilité. Organisé par AMI.

Düsseldorf - Allemagne

En savoir plus : www.ami.international

JUILLET

2 et 3 juillet 2019

Forum international Filières REP

L'occasion pour les participants d'appréhender les défis et opportunités de la FREC et du paquet européen Économie circulaire.

Paris

En savoir plus : contact@epforum.paris



AGENDA

12 mars 2019 à Strasbourg
28 mars 2019 à Oyonnax
3 avril 2019 à Aix en Provence
4 avril 2019 à Montpellier
12 juin 2019 à Dijon
13 juin 2019 à Besançon

Ateliers Matières Plastiques Recyclées

Dans le cadre du projet « Plasturgie » du CSF Chimie & Matériaux, la Fédération de la Plasturgie et des Composites organise 16 ateliers sur les enjeux de l'Économie circulaire.

Autres dates à découvrir...
En savoir plus : www.frplast.org

19 mars 2019 à Nantes
16 mai 2019 à Bordeaux
18 juin 2019 à Lille
12 septembre 2019 à Marseille
1^{er} octobre 2019 à Rennes

Les conférences Amiante

Cédilles organise des rendez-vous en région pour les professionnels de l'amiante (désamianteurs, diagnostiqueurs immobiliers) et la maîtrise d'ouvrage.

En savoir plus : www.salonamiante.fr

MARS

13 mars 2019 Conférence annuelle EuRIC

La Confédération européenne des industries de recyclage, organise sa conférence annuelle 2019 intitulée « Mise en œuvre des chaînes de valeur circulaires ».

Bruxelles - Belgique
En savoir plus : www.euric-aisbl.eu

19 mars 2019



Nocturne Federec #10
Toute la vérité sur la recyclabilité des plastiques

Paris
En savoir plus : federec.com

20 au 22 mars 2019 IARC 2019

Le 19^e Congrès international du recyclage automobile attend 250 délégués, industriels représentants des Pouvoirs publics et universitaires pour discuter de l'actualité et des développements futurs de la filière.

Vienne, Autriche
En savoir plus : www.icm.ch/iarc-2019

AVRIL

2 avril 2019



Remise des prix des Trophées Innovation Recyclage

Première édition organisée par Federec, Sous le Haut-Patronage du président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand.

Paris
En savoir plus : federec.com

4 avril 2019 Le biogaz dans l'économie circulaire Impacts sur les communes et l'agriculture

Conférence organisée par l'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE). Les thèmes abordés : réglementation, impacts économiques, écologiques et sociaux, développement de la filière.

Paris
En savoir plus : energie-fr.de.eu

10 et 11 avril 2019 Plastic Recycling Show Europe

Organisé par Plastic Recycler Europe.
Amsterdam - Pays-Bas
En savoir plus : www.prseventeurope.com

MAI

7 et 8 mai 2019 RecyclePlast in a circular Economy

Madrid - Espagne
En savoir plus : <https://www.cmtevents.com>

16 mai 2019



Colloque Déchets 2019

Paris
En savoir plus : amorice.asso.fr

19 au 22 mai 2019



Convention du BIR

Congrès de printemps du Bureau international du recyclage.

Singapour
En savoir plus : www.bir.org

JUIN

5 juin 2019

SAVE THE DATE

Journée Innovation & Recyclage

1^{re} édition de la journée professionnelle des métiers du recyclage et de l'environnement organisée par Recyclage Récupération, MPE-Média et ACCOMS.

Paris
En savoir plus : contact@fitamant.fr

18 et 19 juin 2019

Plastics Recycling Technology 2019

Des conférences pour explorer l'avenir du recyclage des plastiques et les nouvelles technologies pour accroître la productivité, la qualité et la rentabilité. Organisé par AMI.

Düsseldorf - Allemagne
En savoir plus : www.ami.international

JUILLET

2 et 3 juillet 2019

Forum international Filières REP

L'occasion pour les participants d'appréhender les défis et opportunités de la FREC et du paquet européen Économie circulaire.

Paris
En savoir plus : contact@epforum.paris



AGENDA

28 mars 2019 à Oyonnax
3 avril 2019 à Aix en Provence
4 avril 2019 à Montpellier
12 juin 2019 à Dijon
13 juin 2019 à Besançon

Ateliers Matières Plastiques Recyclées

Dans le cadre du projet « Plasturgie » du CSF Chimie & Matériaux, la Fédération de la Plasturgie et des Composites organise 16 ateliers sur les enjeux de l'Économie circulaire.

Autres dates à découvrir...
En savoir plus : www.frplast.org

19 mars 2019 à Nantes
16 mai 2019 à Bordeaux
18 juin 2019 à Lille
12 septembre 2019 à Marseille
1^{er} octobre 2019 à Rennes

Les conférences Amiante

Cédilles organise des rendez-vous en région pour les professionnels de l'amiante (désamianteurs, diagnostiqueurs immobiliers) et la maîtrise d'ouvrage.

En savoir plus : www.salonamiante.fr

MARS

19 mars 2019



Nocturne Federec #10

Toute la vérité sur la recyclabilité des plastiques

Paris

En savoir plus : federec.com

20 au 22 mars 2019
IARC 2019

Le 19^e Congrès international du recyclage automobile attend 250 délégués, industriels représentants des Pouvoirs publics et universitaires pour discuter de l'actualité et des développements futurs de la filière.

Vienne, Autriche

En savoir plus : www.icm.ch/iarc-2019

AVRIL

2 avril 2019



Remise des prix des Trophées Innovation Recyclage

Première édition organisée par Federec, Sous le Haut-Patronage du président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand.

Paris

En savoir plus : federec.com

4 avril 2019

Le biogaz dans l'économie circulaire

Impacts sur les communes et l'agriculture

Conférence organisée par l'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE). Les thèmes abordés : réglementation, impacts économiques, écologiques et sociaux, développement de la filière.

Paris

En savoir plus : energie-fr-de.eu

10 et 11 avril 2019

Plastic Recycling Show Europe

Organisé par Plastic Recycler Europe.

Amsterdam - Pays-Bas

En savoir plus : www.prseventeurope.com

MAI

7 et 8 mai 2019

RecyclePlast in a circular Economy

Madrid - Espagne

En savoir plus : <https://www.cmtevents.com>

16 mai 2019



Colloque Déchets 2019

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

19 au 22 mai 2019

Convention du BIR



Congrès de printemps du Bureau international du recyclage.

Singapour

En savoir plus : www.bir.org

JUIN

5 juin 2019

SAVE THE DATE

Journée Innovation & Recyclage

1^{re} édition de la journée professionnelle des métiers du recyclage et de l'environnement organisée par Recyclage Récupération, MPE-Média et ACCOMS.

Paris

En savoir plus : contact@fitamant.fr

18 et 19 juin 2019

Plastics Recycling Technology 2019

Des conférences pour explorer l'avenir du recyclage des plastiques et les nouvelles technologies pour accroître la productivité, la qualité et la rentabilité. Organisé par AMI.

Düsseldorf - Allemagne

En savoir plus : www.ami.international

JUILLET

2 et 3 juillet 2019

Forum international Filières REP

L'occasion pour les participants d'appréhender les défis et opportunités de la FREC et du paquet européen Économie circulaire.

Paris

En savoir plus : contact@epforum.paris

SEPTEMBRE

26 au 27 septembre 2019

18^e Forum du Cercle National du Recyclage

« Les déchets organiques ». Programme à venir.

Grenoble (38)

En savoir plus : www.cercle-recyclage.asso.fr/



AGENDA

AVRIL

2 avril 2019



Remise des prix des Trophées Innovation Recyclage

Première édition organisée par Federec, Sous le Haut-Patronage du président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand.

Paris

En savoir plus : federec.com

4 avril 2019

Le biogaz dans l'économie circulaire

Impacts sur les communes
et l'agriculture

Conférence organisée par l'Office franco-allemand

pour la transition énergétique (OFATE). Les thèmes abordés : réglementation, impacts économiques, écologiques et sociaux, développement de la filière.

Paris

En savoir plus : energie-fr-de.eu

4 avril 2019

La Convention Environnement 2019

Réussir votre transition
vers de nouveaux modes de collecte

Simpliciti, Contenur et Forez Bennes Environnement organisent cette journée sur les nouvelles solutions pour optimiser les collectes d'apport volontaire.

Lyon (69)

En savoir plus : simpliciti.fr/Blog/Convention-Environnement-2019/79

10 et 11 avril 2019

Plastic Recycling Show Europe

Organisé par Plastic Recycler Europe.

Amsterdam - Pays-Bas

En savoir plus : www.prseventeurope.com



06

Divers

Cambrésis

Au Relais, une première remise de diplômes qualifiants

Un événement exceptionnel que cette première remise de diplômes au Relais « qui place au cœur de son projet la remise à l'emploi de personnes qui en sont le plus éloignées » comme le rappelle Jean Louis Gaillard, responsable du site.



Pendant la remise des diplômes.



SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI. Devant l'ensemble des salariés (ils sont actuellement 115 salariés dont plus de 75 % en CDI), Bernard Boulonne, responsable de la formation pour l'ensemble des antennes Relais, s'est félicité de la remise du CQP (Certificat de qualification Professionnelle) à sept stagiaires employés au tri des vêtements et à un autre ayant obtenu le permis PL. « *Ce diplôme est une mise en confiance et une reconnaissance des acquis durant la formation. C'est un diplôme reconnu par les instances patronales qui permet, le cas échéant, une reconversion plus facile dans le monde du travail* », explique Jean

Louis Gaillard, responsable du site.

“ Ce diplôme est une mise en confiance et une reconnaissance des acquis durant la formation. ”

« Il s'adresse à des personnes ayant déjà un certain vécu dans l'entreprise et qui désirent progresser dans leur cursus professionnel. D'une durée de huit jours environ, il permet d'observer les candidats au travail, de les sensibiliser à la sécurité et de les évaluer. Nous sommes la

première entreprise de recyclage au monde à assurer ce type de formation. »

EN RELATION AVEC LA FEDEREC

À noter que cette formation se fait en relation avec la FEDEREC (Fédération des Entreprises de Recyclage), de l'ADEFA (Accélérateur de compétences) et la Direction du Travail représentée lors de cette cérémonie par Brahim Bouklicen, la Région l'étant par Anne-Sophie Boisseaux, conseillère régionale et départementale. Les lauréats ont été invités à venir recevoir leurs diplômes des mains de Dominique Koperski, responsable de l'atelier. ■



SUR LE TERRAIN | TRAVAILLER AVEC

L'économie circulaire selon l'Inec, pour que le monde tourne plus rond

Plutôt que d'être enfouis, les gravats et les déchets de démolition peuvent être transformés en nouveaux matériaux.



EN BREF

L'institut national de l'économie circulaire (Inec) regroupe environ 200 membres, dont beaucoup d'industriels. Les fondateurs sont le groupe La Poste, Federec et GRDF. Douze collectivités sont adhérentes : quatre régions (Bretagne, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes), trois syndicats (Sycotm, Smicval, ValOrizon), deux communautés d'agglomération (Caux-Vallée de Seine, Seine-Eure), deux villes (Paris, Sceaux) et la métropole du Grand Paris.

Dans la continuité de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte et de la feuille de route pour l'économie circulaire (Frec), c'est désormais un projet de loi qui est en préparation pour le premier semestre 2019. Mais les associations demandent déjà d'aller plus loin, avec des mesures notamment sur l'interdiction de la destruction des inventus, l'instauration d'une fiscalité en faveur du réemploi, ainsi qu'un véritable droit à réparer. L'Institut national de l'économie circulaire (Inec) pour sa part craint l'adoption du texte par ordonnance et déplore l'absence des

territoires. Créé en 2013, l'institut au statut associatif présidé par François-Michel Lambert, député (Libertés et territoires) des Bouches-du-Rhône, se situe à mi-chemin entre acteurs privés et publics.

1 QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Les bénéfices principaux pour la collectivité sont de revitaliser le territoire et de générer de l'emploi. Ainsi, l'économie circulaire pourrait créer 500 000 emplois en France, selon une étude du Club de Rome

(2015). En fin de chaîne, elle permet aussi de diminuer le tonnage des déchets et donc de réduire les coûts de traitement pour la collectivité. Les réponses passent par la mise en place de filières de réemploi, d'approvisionnement durable en circuit court et le recours aux produits éco-conçus, biosourcés, recyclables, recyclés, réparables et économes en matières premières et en énergie.

2 QUELS SONT LES SECTEURS CONCERNÉS ?

Tous, car il s'agit de transformer les déchets en ressource, de « l'énergie



fatale» (*) à la réutilisation des eaux usées traitées. Le BTP est un axe de travail important, car il génère de nombreux déchets. Ainsi, lors du Programme national de synergies interentreprises (PNSI), coordonné par l'INEC de 2015 à 2017, un partenariat s'est établi entre le Sictom Sud-Gironde et l'entreprise Colas. Jusqu'alors les gravats étaient collectés dans cinq déchetteries (1 500 tonnes par an) et enfouis à un coût de 7 euros la tonne. Désormais, Colas les récupère et les concasse pour les transformer en nouveaux matériaux de construction pour ensuite les revendre.

Le Grand Paris, très producteur de déchets de démolition, travaille avec l'Inec pour trouver des solutions. Un programme opérationnel de dix actions a été arrêté en septembre dernier. «Par exemple, une réserve foncière pourrait voir le jour pour stocker les matériaux issus de la déconstruction avant de pouvoir les réutiliser sur d'autres chantiers», explique Adrian Deboutière, responsable des études et territoires à l'Inec.

3 POURQUOI LES DOM SONT-ILS PARTICULIÈREMENT INTÉRESSÉS ?

Les territoires ultramarins sont contraints à des approvisionnements extérieurs importants, en matières premières et en produits finis. Cette dépendance structurelle concerne aussi les déchets qui sont renvoyés pour valorisation en France. L'économie circulaire pourrait permettre de créer de nouvelles filières de recyclage et des emplois non délocalisables. L'Inec a réalisé plusieurs missions depuis 2015 dans les DOM et a organisé un colloque en Guadeloupe en décembre dernier. «Les DOM sont bien placés pour devenir une vitrine de l'économie circulaire. En Guadeloupe, une synergie est en cours autour du dé-

mantèlement des bateaux de plaisance, notamment suite à la tempête Irma. L'idée est de mutualiser les gisements de déchets entre DOM, mais aussi avec les pays proches, afin de monter des filières de recyclage», explique Adrian Deboutière.

4 QUELS GRANDS CHANTIERS POUR 2019 ?

L'Inec, le Grand Paris et l'Observatoire des achats responsables (ObsAR) ont lancé en décembre dernier le programme-action «achats et économie circulaire». Cela concerne aussi bien la commande publique que les achats des entreprises. Une trentaine de partenaires, dont la moitié de collectivités (une dizaine de communes, EPCI, syndicats et la région Bretagne) se sont engagés. «Nous allons les aider à rédiger des marchés publics incluant des clauses sur l'économie circulaire. Il s'agit aussi de faire connaître les meilleures pratiques pour aller vers le mieux-disant», conclut Adrian Deboutière.

Sylvie Luneau

(*) A savoir la quantité d'énergie inéluctablement présente ou piégée dans certains processus ou produits, qui peut parfois être récupérée et/ou valorisée.



LE POINT SUR...

Recyclage des DEEE professionnels, où en est la filière électrique ?

La France est parmi les leaders européens sur le sujet, avec plus de 50 % des équipements électriques et électroniques en fin de vie recyclés (2017) dans l'Hexagone. Le secteur du recyclage poursuit sa croissance avec environ 5 % d'augmentation des volumes en 2017 pour un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards d'euros, selon Federec (la Fédération professionnelle des entreprises de recyclage). Du côté des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), ESR (Éco-systèmes et Récylum) a collecté près de 600 000 tonnes d'appareils électriques en fin de vie, pour un total de 69 millions d'unités en 2018. Une croissance comprise entre 6 et 14 %, selon les différentes catégories de DEEE.

On parle souvent des déchets ménagers, le recyclage des DEEE professionnels reçoit lui aussi une attention croissante et en particulier de la part des acteurs de la filière électrique. Selon l'équipement en question, sa nature, son usage,

son détenteur, il ne sera pas géré de la même façon en fin de vie. Ainsi, les circuits de collecte des biens ménagers et des biens professionnels sont spécifiques, et leurs éco-organismes dédiés. Le recyclage en fin de vie des DEEE professionnels n'est qu'une des res-

ponsabilités de la profession. En effet, bien en amont, de multiples opportunités existent pour réparer, moderniser et, plus généralement, prolonger la vie des installations et produits. L'émergence d'objets toujours plus connectés, la digitalisation, les nouveaux services, tous permettent une économie plus circulaire !



La filière électrique et le recyclage
Selon Xavier Houot, directeur Environnement de Schneider Electric, et président du Comité Stratégique Économie Circulaire du Gimélec : « la réglementation DEEE couvre les équipements électriques et électroniques basse tension en fin de vie. Pour ces équipements et appareillages électriques basse tension, les entreprises de la profession se sont organisées depuis 2015 pour se mettre en conformité avec la réglementation et satisfaire leurs clients, en partenariat avec l'éco-organisme ESR ou en filières individuelles. Pour les installations haute tension non visées par la réglementation DEEE, nos filières disposent d'une très forte expérience historique, du fait même de la nature des installations : fabriquées sur mesure, installées et maintenues par



© Récylum

► Xavier Houot, directeur Environnement de Schneider Electric, et président du Comité Stratégique Économie Circulaire du Gimélec.

des professionnels dont les interventions sont contractualisées, d'une durée de vie allant jusqu'à 60 ans, de tailles significatives... des modèles économiques propres à des biens d'investissement ont émergé. Ils réussissent à maximiser la durée de vie, et à préserver la valeur des installations comme de leurs ressources, pour des durées optimales».

Ainsi, un grand nombre des installations électriques de process, de réseau de transport et de distribution d'électricité, fait déjà l'objet de filières de dépose, collecte et recyclage organisés de longue date par les professionnels. Certains autres équipements haute tension peuvent avoir été soumis à d'autres réglementations pour des raisons spécifiques, comme cela a été le cas pour les transformateurs au PCB, par exemple, qui ont été éliminés dans des filières appropriées dès fin 2010.

Des responsabilités contractualisées

« La présence de professionnels tout au long du cycle de vie des équipements permet de formaliser et contractualiser la traçabilité et la bonne gestion des DEEE. Cette présence s'impose pour des raisons évidentes d'expertise et de sécurité bien sûr, on n'imagine pas un particulier s'improviser "réparateur" du tableau électrique général d'un bâtiment », explique Xavier Houot.

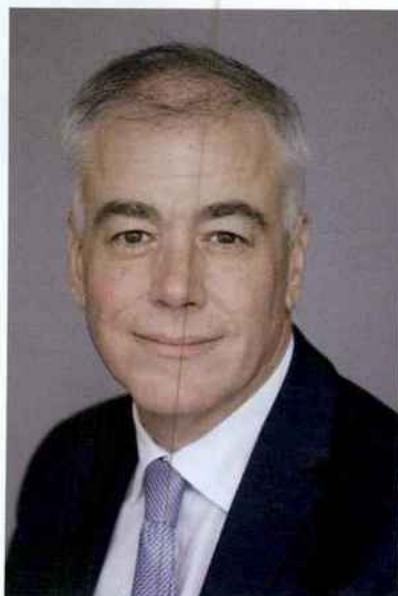
« Un exemple d'organisation correspondant à un modèle économique vertueux : dans le domaine des moteurs,

des transformateurs de puissance, ou encore des onduleurs par exemple, des constructeurs ont créé leurs propres réseaux de réparateurs agréés, assurant à la fois la garantie, les services, la modernisation et, quand elle a lieu, de la fin de vie des équipements. »

C'est une vraie différence de logiques entre les DEEE professionnels et ménagers. C'est pour cette raison que la feuille de route sur l'économie circulaire, dont découlera la loi du même nom, se focalise essentiellement sur les biens ménagers de grande consommation qui sont entre les mains des particuliers au moment de leur fin de vie.

Des synergies au service de la gestion des DEEE professionnels

Concernant les DEEE professionnels, la filière a mis en avant sa volonté d'améliorer le taux de collecte et de recyclage des équipements en fin de vie. La fusion des deux éco-organismes Éco-systèmes et Récylum sous l'entité commune ESR va dans ce sens. Récylum est en charge de la collecte des lampes, des DEEE professionnels et des petits appareils extincteurs, quand Éco-systèmes se charge des DEEE ménagers (électroménager). Des synergies existent donc entre ces deux acteurs.



© François Daburon

► Hervé Grimaud, directeur de Récylum.

L'objectif de cette fusion est de mutualiser la collecte, le transport, la dépollution et le recyclage, comme nous l'explique Hervé Grimaud, directeur de Récylum : « Nous travaillons en amont avec les metteurs sur le marché. Pour ces acteurs, s'adresser à un interlocuteur unique leur apporte une simplification administrative. En aval, nous assurons la collecte des différents types d'équipements, que nous pouvons ainsi collecter d'un seul coup. Cette fusion nous permet donc de mutualiser la logistique et ainsi de gagner en efficacité. » Une réorganisation qui implique quelques réglages : « Cette réorganisation a démarré par l'amont et se poursuivra par l'aval avec une mutualisation des flux effective courant 2020 », poursuit Hervé Grimaud.

Augmentation du volume d'équipements recyclés

Cette nouvelle organisation permet donc de faire augmenter les volumes collectés. Un autre facteur concourt au même objectif : les habitudes des professionnels. Ils sont de plus en plus habitués à trier dans leur sphère privée, habitude qui se répercute sur leurs habitudes professionnelles. « Pour le segment des professionnels, le geste de tri arrive plus progressivement, en raison de diverses contraintes techniques que n'ont pas les particuliers. Depuis 2010, Récylum apporte une réponse pour chaque détenteur, avec notamment la mise à disposition de bacs de tri chez les différents distributeurs de matériel électrique ou chez les acteurs de la maintenance. Nous constatons que l'appétence des professionnels pour le sujet du recyclage augmente, et de plus en plus d'entreprises comprennent les enjeux », poursuit Hervé Grimaud.

« La traçabilité est pour les déchets électriques un enjeu de taille, car leur trafic à l'échelle mondiale est un fléau qu'il faut endiguer. »

Hervé Grimaud



© DR

Sensibiliser les professionnels et simplifier le geste de tri

Récylum a lancé en 2015 une expérimentation sur le recyclage des déchets de second œuvre du bâtiment, baptisée Démoclès, en partenariat avec l'Ademe. L'objectif de cette démarche est d'accroître le recyclage des déchets de second œuvre issus de la démolition ou de la rénovation des bâtiments en améliorant leur traçabilité : « La traçabilité est pour les déchets électriques un

enjeu de taille, car leur trafic à l'échelle mondiale est un fléau qu'il faut endiguer. Pour cela, nous avons besoin de l'appui des pouvoirs publics, mais aussi de la coopération de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du bâtiment. La traçabilité des déchets électriques issus des chantiers sera aussi un moyen de les détourner des bennes à ferrailles où ils finissent trop souvent et ainsi permettre une dépollution appropriée avant leur valorisation », conclut Hervé Grimaud.



Que prévoira la loi sur l'Économie circulaire ?

Annoncée il y a quelques mois et prévue pour être débattue avant l'été, la loi sur l'Économie circulaire cible essentiellement les biens de grande consommation ménagers et elle ne pourra que renforcer la dynamique de progrès pour les biens professionnels. Une Loi qui viendra fixer des mesures sur la réparabilité, redéfinir les obligations des metteurs sur le marché et renforcer les actions en cours, pour le secteur du B to C en priorité. Rappelons que la France bénéficie d'une certaine avance sur le sujet du recyclage des DEEE professionnels, souvent en raison de l'engagement des fabricants. Il est important toutefois de rappeler que seuls 25 % des DEEE professionnels font actuellement l'objet d'une dépollution et d'un recyclage conformes à la réglementation. Des marges de progression existent donc. ◀

Alexandre Arène

Zoom sur la démarche Play EC du Gimélec

Dans le cadre de la feuille de route sur l'économie circulaire (FREC), lancée par la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Écologie, Brune Poirson, le Gimélec a lancé la campagne Play EC. Cette campagne agit comme une invitation lancée par le Gimélec pour accélérer les transformations économiques et digitales en cours sous le prisme de l'économie circulaire. Play EC a pour objectif de présenter la vision du Gimélec de l'économie circulaire appliquée aux bâtiments connectés, à l'industrie du futur, aux infrastructures du numérique et aux réseaux électriques intelligents. Une démarche qui aborde l'économie cir-



culaire au sens large, sous cinq axes principaux : investir dans des bâtiments intelligents et connectés pour plus d'efficacité énergétique, promouvoir des boucles locales d'énergie grâce à l'autoconsommation, déployer des réseaux électriques intelligents locaux, piloter la productivité d'une industrie sobre et connectée et développer des infrastructures du numérique décarbonées. Ces transformations sont rendues possibles par une éco-conception des offres, dans une optique de « circularité », comme par le déploiement de nouvelles offres de services aux objets, qu'ils soient connectés ou non.



Actualité

Visite

Le préfet à la rencontre des entreprises du Comtat

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient de rencontrer les entrepreneurs du réseau Mucaplis (Mouvement d'union des commerçants, artisans, professions libérales, industrielles et de service). Accompagné de Didier François, sous-préfet de l'arrondissement de Carpentras, ce dernier avait répondu à l'invitation d'Alain Facquez, président de cette association d'entrepreneurs du Comtat-Venaissin créée en 2006.

A cette occasion, ils ont dans un premier temps visité deux entreprises phares : Rossi récupération à Monteux et Les Fleurs d'Anadia à Sarriens. Christian Rossi et sa fille Sandra, présidente de la Federec Sud Méditerranée (ndlr : la Fédération professionnelle des entreprises

du recyclage), lui ont présenté leur entreprise et ont mis sur la table les problèmes, parfois ubuesques, liés au retraitement et au recyclage. Frédéric Chabran, dont l'entreprise Anadia emploie 70 permanents, avec une activité qui rayonne dans un grand triangle Toulouse-Lyon-Menton, a pour sa part expliqué aux représentants de l'Etat ses problématiques liées à l'emploi et aux blocages rencontrés ces derniers mois.

En fin d'après-midi, le préfet a pu échanger avec de nombreux chefs d'entreprise venus lui poser des questions relatives à leurs problématiques. Sans langue de bois, et en complément des sujets déjà traités dans l'après-midi de visites, Bertrand Gaume a répondu à



des nombreuses interrogations : réglementations parfois lourdes et contraignantes, PPRI (Plan de prévention du risque inondation), gestion de l'eau, pénalités envisagées

sur les contrats courts, conséquences des actions des gilets jaunes, gouvernance de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), prélèvement à la source...



Indicateurs

[Elipso - Prix des plastiques neufs - Février 2019](#)

[Federec - Variations des prix des plastiques récupérés - Février 2019 \(plastiques issus des DEEE - Février 2019\)](#)



PLASTIQUES

Evolution mensuelle des cours en euros par tonne. Ces variations s'entendent pour des qualités bien séparées propres, sans matières étrangères. Les prix d'autres qualités recyclables nécessitent toujours la présentation d'échantillons.

VARIATIONS PLASTIQUES À RECYCLER

	JANV. 2019	FEV. 2019
POLYÉTHYLÈNE		
04-1-42 Chutes neuves HD injection	-10	-6
04-1-43 Chutes neuves HD extrusion	-1	-6
04-1-40 Films neuvs couleurs BD	-1	-1
04-1-41 Films neuvs naturels BD	-3	-7
04-2-40 Films rétract. & étir. mêlés à laver	3	0
04-2-41 Housses couleurs épaisses à laver	0	-4
04-2-42 Housses naturelles épaisses à laver	0	-4
04-2-43 Films étirables naturels à laver	0	0
04-2-44 Films agricoles à laver	0	0
04-2-49 Housses et films issus du tri DIB	0	0

POLYPROPYLENE

05-1-50 Films naturels	0	-11
05-1-51 Films couleurs et imprimés	0	-9
05-1-52 Chutes PP rigides naturels	-6	-8
05-1-53 Chutes PP rigides couleurs	-10	-10
05-1-54 PP/PE blanc	-4	-2
05-1-55 PP/PE couleur	-4	-2
05-1-56 PP tissé et non tissé	0	0
05-2-50 PP tissé big bag	0	0
05-2-51 PP rigides en fin de vie	-7	0

POLYSTYRÈNE

06-1-60 PS extrusion naturel et blanc	-11	0
06-1-61 PS extrusion couleur	-16	-3
06-1-62 PS injection naturel et blanc	0	0
06-1-63 PS injection couleur	-3	-2
06-2-60 PSE	0	-1
06-2-62 PS Alu	-17	-5

ABS

08-1-80 ABS blanc	-18	-30
08-1-81 ABS couleur	-33	-40
08-1-82 ABS/PC chutes neuves	0	0
08-2-80 ABS/PC (DEEE)	0	0

PVC

03-1-30-1 PVC souple naturel	6	0
03-1-30-2 PVC souple couleur	6	0
03-1-31 Chutes PVC issu du BTP	0	0
03-1-32-1 PVC de thermo. et calandrage coul.	0	0
03-1-32-2 PVC de thermo. et calandrage cristal	0	0
03-1-33 PVC - PE	-14	0
03-1-34-1 PVC profilés couleur avec joint	0	0
03-1-34-2 PVC profilés couleur sans joint	0	0
03-1-35-1 PVC profilés blanc avec joint	0	0
03-1-35-2 PVC profilés blanc sans joint	0	0
03-2-30 PVC issu de démantèlement de BTP	0	0

PET

01-1-10 A PET thermoCristal (ancien 01-1-100)	0	-13
01-1-16 A PET thermo couleur	-8	0
01-1-17-1 A PET préformé cristal	0	0
01-1-17-2 A PET préformé azuré	0	0
01-1-17-3 A PET préforme couleur transparente	-5	0
01-1-17-4 A PET préforme couleur opaque	-9	0

01-1-17-5 A PET préforme multicouches	0	0
01-1-18 PETG naturel, bleuté	-11	0
PLASTIQUES TECHNIQUES		
01-9-90 PC	-33	-58
01-9-91 PMMA	-40	-76
01-9-93 PA	12	-31
01-9-93 POM	-16	-41
PLASTIQUE ISSUS DES DEEE		
- GEM froid	-2	NC
- PAM	-37	NC
- ECRAN	-2	NC

SOURCES : FEDEREC/KPMG mandaté par FEDEREC

ESPAGNE : prix moyens des déchets (euros/kg)

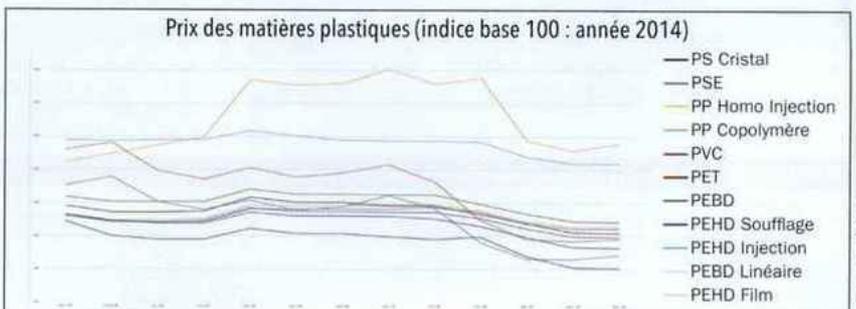
MATIERES 2016	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL
Pebd naturel	0,92	0,91	0,92	0,91
Pebd couleur	0,77	0,77	0,79	0,77
Pebd noir	0,76	0,76	0,81	0,78
Pehd naturel	0,89	0,9	0,99	0,94
Pehd couleur	0,79	0,81	0,85	0,84
Pehd noir	0,84	0,85	0,8	0,83
PS blanc	0,85	0,93	1	0,96
PS noir	0,85	0,85	0,88	0,83
PP naturel	0,83	0,91	0,87	0,89
PP noir	0,68	0,75	0,73	0,71
ABS noir	0,86	0,86	0,86	0,86

source : Anarpla

PRIX DES MATIÈRES PLASTIQUES

(résines vierges) - France (indice base 100)

	DÉC. 18	JANV. 19	FEV. 19	DÉC. 18	JANV. 19	FEV. 19	
PS Cristal	1,492	1,492	1,511	PEBD	1,172	1,137	1,134
PSE	1,454	1,446	1,455	PEHD Soufflage	1,39	1,354	1,351
PP Homo Injection	1,401	1,38	1,38	PEHD Injection	1,396	1,366	1,363
PP Copolymère	1,459	1,438	1,438	PEBD Linéaire (Butène)	1,389	1,34	1,337
PVC	1,046	1,029	1,029	PEHD Film	1,358	1,327	1,324
PET	1,267	1,236	1,257				



Coût des prestations déchets plastiques

- Transport/Ramasse :
Prix horaire camion
● Camion seul = 90 €/h
● Camion + remorque = 100 €/h
- Location de matériel
● Benne 30 m³ env. 60 €/mois
● Compacteur 25 m³ monobloc env. 400 €/mois
● Compacteur poste fixe avec caisson 30 m³ env. 600 €/mois
● Coût de traitement des produits à la tonne :
Tri-contrôl : 80 €/tonne
Mise en balles sans tri : 35 €/tonne
Broyage : 180 €/tonne
Lavage / Séchage : 152 €
Micronisation : 150 €/tonne (850 microns)
Granulation : 230 €

Régénération à 220/250 € standard suivant la matière.
Les prestations d'enlèvement feront l'objet d'une facturation séparée par le récupérateur.

LES PRESTATIONS D'ENLEVEMENT FERONT L'OBJET D'UNE FACTURATION SEPARÉE PAR LE RÉCUPÉRATEUR. ENLEVEMENT PAR NEGOCIANT SPÉCIALISÉ POUR DES QUANTITÉS DE 1 A 5 TONNES.



LES COURS DE

Recyclage

Récupération



COLLECTIVITÉS LOCALES

Valorisation garantie des opérateurs

Les nouveaux marchés liés au développement de la valorisation garantie des opérateurs (ex-reprise garantie) des déchets d'emballages ménagers nécessitent la mise en place d'une cotation spécifique des matières issues des collectes sélectives afin d'assurer une meilleure lisibilité de l'évolution des prix (en € la tonne).

Plastiques

Codification	Correspond. Valorplast	Emballages	Variation Janv. 2019	Variation Fév. 2019
01-02-12	Q0	PET bouteilles collecte naturel et azuré	-1	1
01-02-13	Q4	PET bouteilles collecte couleurs mêlées et couleur	-1	-3
01-02-15	Q5	PET bouteilles collecte naturel et azuré + barquettes	0	1
01-02-11	Q6	PET bouteilles collecte couleurs mêlées et couleur + barquettes	0	-4
02-02-21	-	PEHD flaconnage + PEHD à laver	-8	-11
02-2-22	-	PEHD extensions	-15	-20
04-02-50	-	Films mixtes	0	-16
05-2-52	-	PP extensions	0	-20
07-02-10	-	PE/PP/PS	2	-11
07-02-30	Q7	PET bouteilles collecte naturel et azuré + barquettes	0	1
07-02-40	Q8	PET bouteilles collecte couleurs mêlées et couleur + barquettes	0	-4
07-2-50	-	PE/PP	-10	-20
07-02-20	-	Plastiques en mélange rigides de déchèterie	0	0

SOURCE FEDEREC

PRIX VERSÉ PAR LES FILIÈRES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES EN GARANTIE DE REPRISE

FERRAILLES

Barème F - (Février 2019)

- Issues de collecte sélective : 130,84 €/t en paquets E61, 78,84 €/t en balles
- Issues du mâchefer : 44,62 €/t

Barème F - (Mars 2019)

- Issues de collecte sélective : 138,52 €/t en paquets E61, 86,52 €/t en balles
- Issues du mâchefer : 50,16 €/t

ALUMINIUM

Matériaux conformes aux PTM

Prix plancher (teneur alu 50%) - prix maxi (teneur alu 100%)

Issus de la collecte sélective (conditionnés en balles) :

- Février 19 : 195,22 €/t - 620,44 €/t
- Janvier 19 : 204,16 €/t - 638,31 €/t
- Décembre 18 : 191,44 €/t - 612,88 €/t
- Novembre 18 : 171,78 €/t - 573,55 €/t
- Octobre 18 : 190,75 €/t - 611,50 €/t
- Septembre 18 : 213,44 €/t - 656,88 €/t
- Août 18 : 238,05 €/t - 706,10 €/t

VERRE

Année 2018

- Conforme aux PTM (prescriptions techniques minimales)
- Catégorie Q 1
- Barème F : 23,97 €/t
- Non conforme aux PTM
- Minoration de 4,6 %/t sur les deux barèmes
- Verre incolore : Majoration de 5 €/t

Prix départ collectivité (ou aire de regroupement de la collectivité pour le verre), sous réserve que les matériaux triés présentent une qualité minimum.

PAPIER-CARTON

Barème F - (Décembre 2018)

Prix de reprise départ centre de tri pour le standard 1 (PCNC) catégorie emballages 5.02A

- Balles standards (601 à 1200 kg) : 60 €/t
- Balles moyennes* (400 à 600 kg) : 54 €/t

Prix de reprise départ centre de tri pour le standard 1 (PCNC) catégorie emballages 1.05A

- Balles standards (601 à 1200 kg) : 77,68 €/t
- Balles moyennes* (400 à 600 kg) : 71,68 €/t

Barème F - (Janvier 2019)

Prix de reprise départ centre de tri pour le standard 1 (PCNC) catégorie emballages 5.02A

- Balles standards (601 à 1200 kg) : 60 €/t
- Balles moyennes* (400 à 600 kg) : 54 €/t

Prix de reprise départ centre de tri pour le standard 1 (PCNC) catégorie emballages 1.05A

- Balles standards (601 à 1200 kg) : 77,38 €/t
- Balles moyennes* (400 à 600 kg) : 71,38 €/t

*Décote de 6 euros/tonne par rapport aux balles standard

Reprise option filière

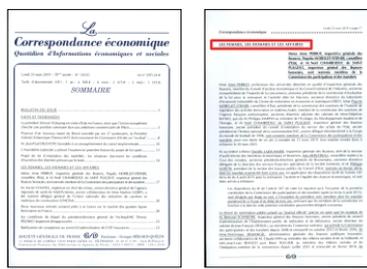
Prix de reprise à compter du 01/01/2018 Revipac verse un prix de reprise pour les emballages relevant du standard 2 (PCC - 5.03A) de 10 €/t, départ centre de tri



M. Xavier CHASTEL, ingénieur en chef des mines, ancien directeur général de l'ARS de Midi-Pyrénées, ancien collaborateur de Mme Martine AUBRY, a été nommé délégué général de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)

M. Xavier CHASTEL, ingénieur en chef des mines, jusqu'alors conseiller général des établissements de santé, ancien directeur général de l'agence régionale de santé de Midi-Pyrénées, ancien collaborateur de Mme Martine AUBRY au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, a été nommé délégué général de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) en remplacement de M. Igor BILIMOFF, ancien directeur général de la Fédération des entreprises du recyclage, en poste depuis 2013.

Né en février 1967, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1987) et de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, M. Xavier CHASTEL fut responsable d'un projet de système d'aide à la décision et de suivi des flux de productions à l'unité de production des technologies d'IBM France (1990-1991) puis chef de section au département des ventes de la direction régionale de Lyon de Procter & Gamble France (1991-1993). Chef du service régional de l'environnement industriel à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Languedoc-Roussillon (1993-1996), il fut ensuite adjoint au chef du bureau "financements des régimes d'assurance vieillesse et des budgets des anciens combattants et rapatriés" à la direction du budget au ministère de l'Economie et des Finances (1996-1997). Conseiller technique chargé de la protection sociale (régime vieillesse et problème de retraite, protection familiale, mutuelles) au cabinet de Mme Martine AUBRY au ministère de l'Emploi et de la Solidarité (1997-1999), il fut ensuite directeur de différents hypermarchés Carrefour (1999-2003) puis directeur de la Stratégie d'Eramet (2003-2004) avant d'être président-directeur général d'Erasteel (2005-2007). Directeur général de la société spécialisée dans les alliages spéciaux et pièces matricées Aubert & Duval (2007-2009), il fut ensuite préfigurateur de l'agence régionale de santé de Midi-Pyrénées (2009-2010) puis directeur général de cette agence, d'avril 2010 à décembre 2012, M. Xavier CHASTEL fut nommé en janvier 2013, conseiller général des établissements de santé au sein de l'Inspection générale des affaires sociales.



LES FEMMES, LES HOMMES ET LES AFFAIRES

M. Xavier CHASTEL, ingénieur en chef des mines, ancien directeur général de l'agence régionale de santé de Midi-Pyrénées, ancien collaborateur de Mme Martine AUBRY, a été nommé délégué général de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)

M. Xavier CHASTEL, ingénieur en chef des mines, jusqu'alors conseiller général des établissements de santé, ancien directeur général de l'agence régionale de santé de Midi-Pyrénées, ancien collaborateur de Mme Martine AUBRY au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, a été nommé délégué général de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) en remplacement de M. Igor BILIMOFF, ancien directeur général de la Fédération des entreprises du recyclage, en poste depuis 2013.

Né en février 1967, ancien élève de l'Ecole Polytechnique (1987) et de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, M. Xavier CHASTEL fut responsable d'un projet de système d'aide à la décision et de suivi des flux de productions à l'unité de production des technologies de IBM France (1990-1991) puis chef de section au département des ventes de la direction régionale de Lyon de Procter & Gamble France (1991-1993). Chef du service régional de l'environnement industriel à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Languedoc-Roussillon (1993-1996), il fut ensuite adjoint au chef du bureau "financements des régimes d'assurance vieillesse et des budgets des anciens combattants et rapatriés" à la direction du budget au ministère de l'Economie et des Finances (1996-1997). Conseiller technique chargé de la protection sociale (régime vieillesse et problème de retraite, protection familiale, mutuelles) au cabinet de Mme Martine AUBRY au ministère de l'Emploi et de la Solidarité (1997-1999), il fut ensuite directeur de différents hypermarchés Carrefour (1999-2003) puis directeur de la Stratégie d'Eramet (2003-2004) avant d'être président-directeur général d'Erasteel (2005-2007). Directeur général de la société spécialisée dans les alliages spéciaux et pièces matricées Aubert & Duval (2007-2009), il fut ensuite préfigurateur de l'agence régionale de santé de Midi-Pyrénées (2009-2010) puis directeur général de cette agence, d'avril 2010 à décembre 2012, M. Xavier CHASTEL fut nommé en janvier 2013, conseiller général des établissements de santé au sein de l'Inspection générale des affaires sociales.



SOCIÉTÉ. Le succès de la prime à la conversion automobile a pour conséquence

Avec la prime, les

Face au succès de la prime à la conversion, les centres VHU (véhicules hors d'usage) saturent. Le point avec Raphaël Philaut, de la Fédération des entreprises du recyclage.

Presse Océan : Quelle est la situation dans les centres VHU de Loire-Atlantique ?

Raphaël Philaut : « La prime à la conversion génère un flux de véhicules à traiter bien plus important qu'à l'accoutumée. Les parcs VHU sont saturés. Les démolisseurs ont du mal à faire face à ce volume de véhicules. Il y a une grosse difficulté à collecter les véhicules en temps et en heure. Il est aussi très difficile de trouver du personnel qualifié pour pallier à ce volume. »

A-t-on une idée du volume de véhicules récupérés ?

« L'estimation nationale pour 2018 est de 250 000 VHU. »

Combien la Loire-Atlantique compte-t-elle de centres VHU ?

« Il y a vingt-neuf centres VHU agréés (chiffres ADEME 2017) en Loire-Atlantique. Les centres VHU ne sont agréés que s'ils répondent à un cahier des charges défini par arrêté ministériel du



Raphaël Philaut : « Les parcs des centres VHU sont saturés ». Photo GDE

2 mai 2012 (lire par ailleurs) ».

Y a-t-il suffisamment de broyeurs ?

« Oui. En France, la capacité de broyage est largement capacitaire pour faire face à cet accroissement des volumes. La capacité est estimée à plus de 8 millions de tonnes par an, alors que le marché actuel se situerait

autour de 5 millions. L'augmentation des tonnages réceptionnés par les broyeurs a déjà été sentie en 2018 et nous n'avons connu aucun problème de traitement. Par contre, quand bien même un VHU est valorisé à 95 %, il reste encore 5 % de déchets ultimes qui doivent être stockés dans des centres spécifiques. Nombre de ces centres affichent aujourd'hui

des réductions importantes de capacités pour répondre à la Loi de transition énergétique dont l'objectif, pour 2025, est de diviser par deux les tonnages enfouis. Cette réduction des capacités d'enfouissement a entraîné, dans certaines régions françaises, une impossibilité d'évacuation des déchets ultimes produits par les broyeurs et par conséquent une mise à l'arrêt de leur activité. Le manque de centres de stockage peut fragiliser la filière. »

Le marché ne risque-t-il pas d'être déstabilisé par l'afflux de VHU ?

« En effet, cette grosse augmentation des volumes peut déstabiliser la filière. La destruction des véhicules ciblés par cette prime va générer une diminution de la demande de pièces d'occasion, chez les professionnels du réemploi. Et à plus ou moins long terme, une raréfaction de pièces d'occasion disponibles sur le marché causée par ce gros volume détruit en un temps réduit ».

Recueilli par Dominique Bloyet

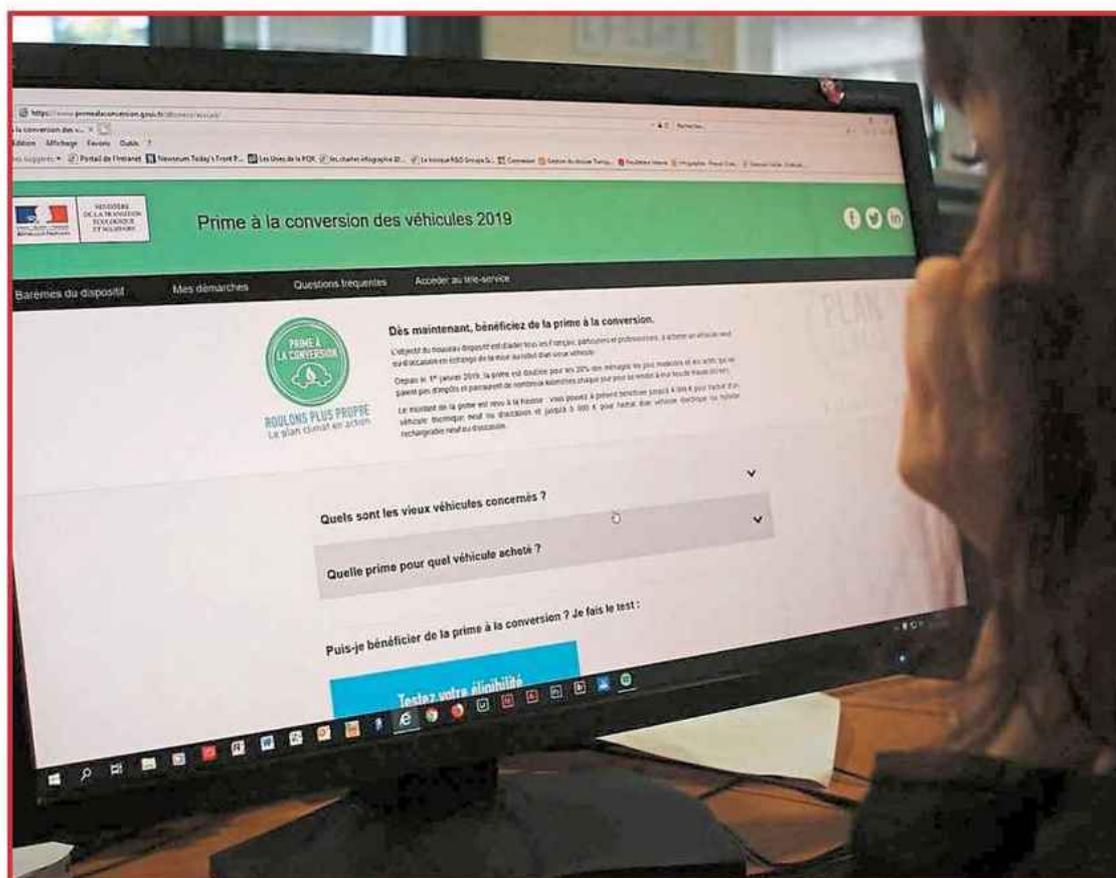
BIO EXPRESS

Raphaël Philaut, vice-président de la filière régionale automobile de la Fédération des entreprises du recyclage (Fédérec).
Directeur commercial de GDE à Montoir-de-Bretagne.



d'encombrer les centres de traitement des véhicules hors d'usage (VHU) agréés en Loire-Atlantique

casses auto saturent



Six mois pour être remboursé

Avance. « Jusqu'à fin mars, on traite les dossiers qui datent de 2018 », note Laetitia Bertron-Sury, responsable territoriale CNPA Pays de la Loire (Centre national des professionnels de l'automobile). Les retards de remboursement ont échaudé la profession. « Ce sont les professionnels qui avancent aux particuliers les aides de l'État. Et il faut avoir les reins solides. L'année dernière, certains concessionnaires ou garages ont attendu plus de six mois que l'État leur rembourse l'avance de la prime. Conséquence, aujourd'hui, certains refusent les dossiers pour la prime de 4 000 € et invitent les personnes intéressées à monter elles-mêmes leur dossier ». En septembre, l'État a débloqué 85 millions. « Ça devrait normalement aller plus vite cette année », précise le CNPA.

Photo PO-Romain Boulanger

**ZOOM**

Les centres VHU ont obligation de dépolluer les véhicules. Ph PO-NB

95 % des composants seront valorisés

Recyclage. Les centres VHU ont pour obligation de dépolluer les véhicules qu'ils reçoivent avant toute manipulation : retrait et traitement adapté des fluides tels que liquide de climatisation, carburant, huiles, lave-glace, etc. qui représentent un impact sur l'environnement important ; retrait des pneumatiques, des batteries et dispositifs de sécurité susceptibles d'exploser (airbags). Les centres VHU ont également des objectifs de réemploi et de

recyclage à atteindre. Ils déclarent annuellement à l'Autorité environnementale les volumes de VHU pris en charge et les quantités de pièces de réemploi extraites, de matières recyclées et de déchets issus de la dépollution. « Au total, ce sont plus de 95 % des composants du VHU qui seront valorisés, grâce aux opérations réalisées par les centres VHU et au travail effectué par les broyeurs », précise Raphaël Philaut (GDE).



Loire-Atlantique. Avec la prime, les casses auto saturent



DOMINIQUE IMBERT COPA DANS SA RECYCLERIE AUTOMOBILE A SAINT MARS DU DESERT.© NATHALIE BOURREA

Face au succès de la prime à la conversion, les centres VHU (véhicules hors d'usage) saturent. Le point avec Raphaël Philaut, de la Fédération des entreprises du recyclage.

Presse Océan : Quelle est la situation dans les centres VHU de Loire-Atlantique ?

Raphaël Philaut : « La prime à la conversion génère un flux de véhicules à traiter bien plus important qu'à l'accoutumée. Les parcs VHU sont saturés. Les démolisseurs ont du mal à faire face à ce volume de véhicules. Il y a une grosse difficulté à collecter les véhicules en temps et en heure. Il est aussi très difficile de trouver du personnel qualifié pour pallier à ce volume. »

A-t-on une idée du volume de véhicules récupérés ?

« L'estimation nationale pour 2018 est de 250 000 VHU. »

Combien la Loire-Atlantique compte-t-elle de centres VHU ?

« Il y a vingt-neuf centres VHU agréés (chiffres ADEME 2017) en Loire-Atlantique. Les centres VHU ne sont agréés que s'ils répondent à un cahier des charges défini par arrêté ministériel du 2 mai 2012 (lire par ailleurs) ».



Loire-Atlantique. Avec la prime, les casses auto saturent



DOMINIQUE IMBERT COPA DANS SA RECYCLERIE AUTOMOBILE A SAINT MARS DU DESERT.© NATHALIE BOURREA

Face au succès de la prime à la conversion, les centres VHU (véhicules hors d'usage) saturent. Le point avec Raphaël Philaut, de la Fédération des entreprises du recyclage.

Presse Océan : Quelle est la situation dans les centres VHU de Loire-Atlantique ?

Raphaël Philaut : « La prime à la conversion génère un flux de véhicules à traiter bien plus important qu'à l'accoutumée. Les parcs VHU sont saturés. Les démolisseurs ont du mal à faire face à ce volume de véhicules. Il y a une grosse difficulté à collecter les véhicules en temps et en heure. Il est aussi très difficile de trouver du personnel qualifié pour pallier à ce volume. »

A-t-on une idée du volume de véhicules récupérés ?

« L'estimation nationale pour 2018 est de 250 000 VHU. »

Combien la Loire-Atlantique compte-t-elle de centres VHU ?

« Il y a vingt-neuf centres VHU agréés (chiffres ADEME 2017) en Loire-Atlantique. Les centres VHU ne sont agréés que s'ils répondent à un cahier des charges défini par arrêté ministériel du 2 mai 2012 (lire par ailleurs) ».



Les casses auto saturent

Le succès de la prime à la conversion automobile a pour conséquence d'encombrer les centres agréés de traitement des Véhicules hors d'usage (VHU). Le Maine-et-Loire ne fait pas exception.



Raphaël Philaut, de la Fédération des entreprises du recyclage : « Les parcs des centres Véhicules hors d'usage (VHU) sont saturés ».

Photo GDE

**ENTRETIEN**

Raphaël Philaut est vice-président de la filière régionale automobile de la Fédération des entreprises du recyclage (Fédérec).

Quelle est la situation dans les centres VHU de Maine-et-Loire ?

« La prime à la conversion génère un flux de véhicules à traiter bien plus important qu'à l'accoutumée et les démolisseurs ont du mal à faire face à ce volume. Les parcs Véhicules hors d'usage (VHU) sont saturés. Il y a une grosse difficulté à collecter les véhicules en temps et en heure. Les retards d'enlèvement dans les garages et concessions sont très importants. »

A-t-on une idée du volume de véhicules récupérés ?

« L'estimation nationale pour 2018 est de 250 000 VHU. Selon les premières estimations, on dépassera les 300 000 en 2019. »

« Cet afflux de voitures nécessite entre 80 et 100 personnes en plus »

Combien le Maine-et-Loire compte-t-il de centres VHU ?

« Il y a 31 centres VHU agréés en Maine-et-Loire. Ils sont deux de deux moins en Loire-Atlantique, mais il y a beaucoup plus de petits centres en Anjou. Beaucoup d'entre eux n'ont pas les surfaces requises pour faire face à ce flux. Ces petites démolitions n'ont pas des parcs extensibles. »

Combien d'embauches ont dû être nécessaires pour gérer ces flux supplémentaires ?

« Dans le département, on estime

que cet afflux de voitures nécessite entre 80 et 100 personnes en plus. Ce qui représente à peu près et en moyenne deux à trois personnes supplémentaires sur une démolition. En Anjou, c'est très hétéroclite : on peut avoir deux à trois personnes à travailler dans des petits centres et ça peut aller jusqu'à 25 à 30 dans les plus gros. »

Y a-t-il suffisamment de broyeurs ?

« Oui. En France, la capacité de broyage est largement capacitaire pour faire face à cet accroissement des volumes. La capacité est estimée à plus de 8 millions de tonnes par an, alors que le marché actuel se situerait autour de 5 millions. Par contre, quand bien même un VHU est valorisé à 95 %, il reste encore 5 % de déchets ultimes qui doivent être stockés dans des centres spécifiques. Nombre de ces centres affichent aujourd'hui des réductions importantes de capacités pour répondre à la Loi de transition énergétique dont l'objectif, pour 2025, est de diviser par deux les tonnages enfouis. Cette réduction des capacités d'enfouissement a entraîné, dans certaines régions françaises, une impossibilité d'évacuation des déchets ultimes produits par les broyeurs et, par conséquent, une mise à l'arrêt de leur activité. Le manque de centres de stockage peut fragiliser la filière. »

Le marché ne risque-t-il pas d'être déstabilisé par l'afflux de VHU ?

« En effet. La destruction des véhicules ciblés par cette prime va générer une diminution de la demande de pièces d'occasion, chez les professionnels du réemploi. Et à plus ou moins long terme, une raréfaction de pièces d'occasion disponibles sur le marché causée par ce gros volume détruit en un temps réduit. »



À SAVOIR

Que deviennent les véhicules ?

Après dépollution, le centre VHU peut extraire les pièces offrant un potentiel de réemploi et déconstruire les pièces facilement accessibles, représentant une valeur matière importante.

À des fins d'optimisation logistique, la carcasse peut ensuite être compactée, mais ce n'est pas forcément le cas, avant d'être transmise à un broyeur agréé VHU.

Le broyeur réduit la carcasse en morceaux qui pourront être dissociés et triés selon leur nature (matériaux ferreux, non-ferreux, plastiques, mousses, etc.).

« La finesse du tri de ces fractions dépend des technologies mises en place. On parle de technologies post-broyage », précise Raphaël Philaut

95 %

DES COMPOSANTS VALORISÉS

Les centres VHU ont pour obligation de dépolluer les véhicules qu'ils reçoivent avant toute manipulation : retrait et traitement adapté des fluides tels que liquide de climatisation, carburant, huiles, lave-glace, etc. qui représentent un impact sur l'environnement important ; retrait des pneumatiques, des batteries et dispositifs de sécurité susceptibles d'exploser (airbags). Au total, ce sont plus de 95 % des composants du VHU qui seront valorisés.



Maine-et-Loire. Prime à la conversion : les casses auto saturent



Le succès de la prime à la conversion automobile a pour conséquence d'encombrer les centres agréés de traitement des Véhicules hors d'usage (VHU). Le Maine-et-Loire ne fait pas exception.

« Les parcs Véhicules hors d'usage (VHU) sont saturés. Il y a une grosse difficulté à collecter les véhicules en temps et en heure. Les retards d'enlèvement dans les garages et concessions sont très importants », explique Raphaël Philaut, vice-président de la filière régionale automobile de la Fédération des entreprises du recyclage (Fédérec).

Le Maine-et-Loire compte 31 centres VHU agréés en Maine-et-Loire. « Dans le département, on estime que cet afflux de voitures nécessite entre 80 et 100 personnes en plus », explique-t-il.

Interview de Raphaël Philaut à lire mercredi dans Le Courrier de l'Ouest.



cholet.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 0

[Visualiser l'article](#)

Maine-et-Loire. Prime à la conversion : les casses auto saturent

Visuel indisponible

Le succès de la prime à la conversion automobile a pour conséquence d'encombrer les centres agréés de traitement des Véhicules hors d'usage (VHU). Le Maine-et-Loire ne fait pas exception.

« Les parcs Véhicules hors d'usage (VHU) sont saturés. Il y a une grosse difficulté à collecter les véhicules en temps et en heure. Les retards d'enlèvement dans les garages et concessions sont très importants », explique Raphaël Philaut, vice-président de la filière régionale automobile de **la Fédération des entreprises du recyclage (Fédérec)**.

Le Maine-et-Loire compte 31 centres VHU agréés en Maine-et-Loire. « Dans le département, on estime que cet afflux de voitures nécessite entre 80 et 100 personnes en plus », explique-t-il.

Interview de Raphaël Philaut à lire mercredi dans Le Courrier de l'Ouest.



LES COURS DE Recyclage

Récupération



PLASTIQUES

Evolution mensuelle des cours en euros par tonne. Ces variations s'entendent pour des qualités bien séparées propres, sans matières étrangères. Les prix d'autres qualités recyclables nécessitent toujours la présentation d'échantillons.

VARIATIONS PLASTIQUES À RECYCLER	JANV. 2019	FÉV. 2019
POLYÉTHYLÈNE		
04-1-42 Chutes neuves HD injection	-10	-6
04-1-43 Chutes neuves HD extrusion	-1	-6
04-1-40 Films neuvs couleurs BD	-1	-1
04-1-41 Films neuvs naturels BD	-3	-7
04-2-40 Films rétract. & étir. mêlés à laver	3	0
04-2-41 Housses couleurs épaisses à laver	0	-4
04-2-42 Housses naturelles épaisses à laver	0	-4
04-2-43 Films étirables naturels à laver	0	0
04-2-44 Films agricoles à laver	0	0
04-2-49 Housses et films issus du tri DIB	0	0
POLYPROPYLENE		
05-1-50 Films naturels	0	-11
05-1-51 Films couleurs et imprimés	0	-9
05-1-52 Chutes PP rigides naturels	-6	-8
05-1-53 Chutes PP rigides couleurs	-10	-10
05-1-54 PP/PE blanc	-4	-2
05-1-55 PP/PE couleur	-4	-2
05-1-56 PP tissé et non tissé	0	0
05-2-50 PP tissé big bag	0	0
05-2-51 PP rigides en fin de vie	-7	0
POLYSTYRÈNE		
06-1-60 PS extrusion naturel et blanc	-11	0
06-1-61 PS extrusion couleur	-16	-3
06-1-62 PS injection naturel et blanc	0	0
06-1-63 PS injection couleur	-3	-2
06-2-60 PSE	0	-1
06-2-62 PS Alu	-17	-5
ABS		
08-1-80 ABS blanc	-18	-30
08-1-81 ABS couleur	-33	-40
08-1-82 ABS/PC chutes neuves	0	0
08-2-80 ABS/PC (DEEE)	0	0
PVC		
03-1-30-1 PVC souple naturel	6	0
03-1-30-2 PVC souple couleur	6	0
03-1-31 Chutes PVC issu du BTP	0	0
03-1-32-1 PVC de thermo. et calandrage coul.	0	0
03-1-32-2 PVC de thermo. et calandrage cristal	0	0
03-1-33 PVC - PE	-14	0
03-1-34-1 PVC profilés couleur avec joint	0	0
03-1-34-2 PVC profilés couleur sans joint	0	0
03-1-35-1 PVC profilés blanc avec joint	0	0
03-1-35-2 PVC profilés blanc sans joint	0	0
03-2-30 PVC issu de démantèlement de BTP	0	0
PET		
01-1-10 A PET thermoCristal (ancien 01-1-100)	0	-13
01-1-16 A PET thermo couleur	-8	0
01-1-17-1 A PET préformé cristal	0	0
01-1-17-2 A PET préformé azuré	0	0
01-1-17-3 A PET préforme couleur transparente	-5	0
01-1-17-4 A PET préforme couleur opaque	-9	0

01-1-17-5 A PET préforme multicouches	0	0
01-1-18 PETG naturel, bleuté	-11	0
PLASTIQUES TECHNIQUES		
01-9-90 PC	-33	-58
01-9-91 PMMA	-40	-76
01-9-93 PA	12	-31
01-9-93 POM	-16	-41
PLASTIQUE ISSUS DES DEEE		
- GEM froid	-2	+20
- PAM	-37	+2
- ECRAN	-2	+5

SOURCES : FEDEREC/KPMG mandaté par FEDEREC

ESPAGNE : prix moyens des déchets (euros/kg)

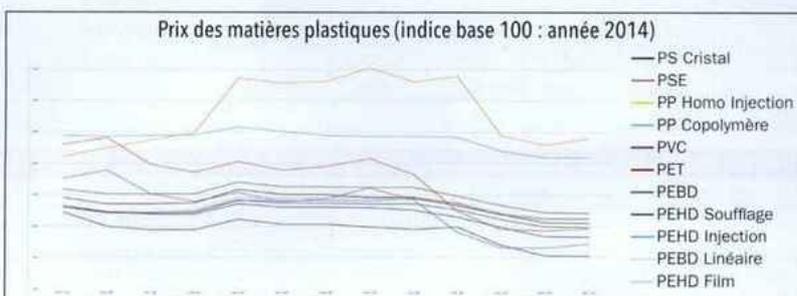
MATIERES 2016	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL
Pebd naturel	0,92	0,91	0,92	0,91
Pebd couleur	0,77	0,77	0,79	0,77
Pebd noir	0,76	0,76	0,81	0,78
Peht naturel	0,89	0,9	0,99	0,94
Peht couleur	0,79	0,81	0,85	0,84
Peht noir	0,84	0,85	0,8	0,83
PS blanc	0,85	0,93	1	0,96
PS noir	0,85	0,85	0,88	0,83
PP naturel	0,83	0,91	0,87	0,89
PP noir	0,68	0,75	0,73	0,71
ABS noir	0,86	0,86	0,86	0,86

source : Anarpla

PRIX DES MATIÈRES PLASTIQUES

(résines vierges) - France (indice base 100)

	DÉC. 18	JANV. 19	FÉV. 19	DÉC. 18	JANV. 19	FÉV. 19	
PS Cristal	1,492	1,492	1,511	PEBD	1,172	1,137	1,134
PSE	1,454	1,446	1,455	PEHD Soufflage	1,39	1,354	1,351
PP Homo Injection	1,401	1,38	1,38	PEHD Injection	1,396	1,366	1,363
PP Copolymère	1,459	1,438	1,438	PEBD Linéaire (Butène)	1,389	1,34	1,337
PVC	1,046	1,029	1,029	PEHD Film	1,358	1,327	1,324
PET	1,267	1,236	1,257				



Source : elipso

Source : elipso

Coût des prestations déchets plastiques

- Transport/Ramasse :
- Prix horaire camion
 - Camion seul = 90 €/h
 - Camion + remorque = 100 €/h
- Location de matériel
 - Benne 30 m³ env. 60 €/mois
 - Compacteur 25 m³ monobloc env. 400 €/mois
 - Compacteur poste fixe avec caisson 30 m³ env. 600 €/mois
 - Coût de traitement des produits à la tonne :
 - Tri-contrôl : 80 €/tonne
 - Mise en balles sans tri : 35 €/tonne
 - Broyage : 180 €/tonne
 - Lavage / Séchage : 152 €
 - Micronisation : 150 €/tonne (80 microns)
 - Granulation : 230 €
- Régénération à 220/250 € standard suivant la matière.
- Les prestations d'enlèvement feront l'objet d'une facturation séparée par le récupérateur.
- LES PRESTATIONS D'ENLEVEMENT FERONT L'OBJET D'UNE FACTURATION SEPARÉE PAR LE RÉCUPÉRATEUR. ENLEVEMENT PAR NEGOCIAN SPÉCIALISÉ POUR DES QUANTITÉS DE 1 À 5 TONNES.



Réduction des déchets: le Sycotom lance son Grand défi



Alors que la situation reste conflictuelle entre les associations de défense de l'environnement et les élus du Sycotom (syndicat en charge du traitement des ordures ménagères de 84 communes de l'agglomération dont Paris) à propos de la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine, le syndicat a lancé début mars une concertation entre toutes les parties prenantes, y compris les grands producteurs de déchets, pour tenter d'aboutir à une stratégie commune. Pour le Sycotom, l'enjeu immédiat est de réussir à réduire suffisamment l'afflux de déchets pour que le futur incinérateur, moitié plus petit, soit capable de faire face. Un objectif qui reste en deçà de deux fixés par la loi, regrettent les associations. Se pose également la question des moyens pour que ces caps plus ou moins ambitieux ne relèvent pas de la seule méthode Coué. Retour d'expérience.

« Pour s'adapter aux capacités du nouvel incinérateur d'Ivry, nous devons réduire la production de déchets à de 5 à 7% d'ici à 5 ans. Sinon, l'alternative est l'enfouissement. Or, nous nous battons pour éviter les décharges. Pour relever ce défi, il faut accélérer et changer de paradigme. C'est dans cet objectif que nous avons lancé le Grand défi pour co-construire un plan d'action avec toutes les parties prenantes, aussi bien les collectivités que les associations ou les fédérations professionnelles de producteurs de déchets », motive Patrice Furé, directeur de cabinet de la présidence du Sycotom. Alors que les requêtes en justice continuent de s'amonceler sur le projet de reconstruction de l'incinérateur d'Ivry Paris 13, le Sycotom a décidé de s'appuyer sur une méthode de concertation développée par l'université de technologie de Compiègne pour tenter de sortir des positions irréconciliables. Baptisée PAT Miroir (PAT pour Peur, Attrait, Tentation), la méthode invite à se mettre à la place de l'autre pour débloquer les freins à la coopération. Deux premières réunions se sont déjà tenues les 14 et 21 mars, qui ont permis de lister des propositions qu'il reste à organiser pour s'accorder sur un plan d'action.

« Les premières réunions ont attiré à chaque fois une vingtaine de participants et ont donné lieu à 360 propositions. Des associations comme France Nature Environnement, Collectif 3R, des élus représentants de territoires, la Fedérec (Fédération des entreprises du recyclage), la Fnade (fédération nationale des activités de dépollution) et encore des fédérations liées au logement ou à la restauration collective ont participé. La


[Visualiser l'article](#)

prochaine réunion se tiendra le 18 avril et devrait réunir plus de monde, de l'ordre de 70 à 80 personnes, pour élaborer un plan d'action », détaille le directeur de cabinet. Objectif : une feuille de route claire avant la fin du mandat des élus du syndicat.

Des associations dénoncent un décalage d'objectifs

Du côté des associations, on regarde l'initiative avec circonspection. « *La méthode de concertation qui vise à réconcilier des points de vue divergents prend beaucoup de temps. Il est difficile de pouvoir s'investir pendant quatre jours et demi complets! Du coup, il y avait très peu de participants alors que c'est un projet qui doit être avant tout porté politiquement, et surtout financé* », réagit Anne Connan, du collectif 3R, qui a participé à un atelier. « *Ce Grand défi est une entreprise de communication* », résume également Jacqueline Chemaly, du même collectif, qui a participé à l'autre réunion. Et la militante d'insister sur le fait que l'objectif de réduction de déchets du Syctom reste en deçà de ceux de la loi. « *Ce plan d'action ne pourra pas se mettre en place dans les collectivités durant la campagne des municipales 2020 et ce-sont des équipes nouvelles qui devront l'appliquer, ce qui fait beaucoup d'aléas* », poursuit la membre du collectif. Zéro Waste France, pour sa part, a carrément décidé de boycotter. « *Nous nous interrogeons sur la cohérence entre l'objectif affiché de ce "Grand Défi" et les arbitrages financiers et politiques du Syctom. Nous ne croyons pas en effet qu'il suffise de proposer une méthodologie de travail innovante pour aboutir à des résultats à la hauteur de l'enjeu, si les arbitrages politiques et financiers ne sont pas remis en question. Pour l'instant, ces arbitrages nous indiquent une toute autre direction : celle d'une poursuite du traitement des déchets en mélange que ce soit par l'incinération, le séchage ou encore la co-méthanisation, lesquels totalisent pour la période 2019-2027 des investissements de 1 115 millions d'euros de la part du Syctom, contre 175 millions pour le recyclage et 20 millions pour la prévention. Les dernières projections du Syctom pour l'année 2025 prévoient quant à elles un taux de tri à hauteur de 28% – contre un objectif de 65% fixé par le paquet économie circulaire européen, un texte " qui nous oblige " comme le rappelle votre courrier d'invitation. La démarche du "Grand Défi" signifie-t-elle que ces arbitrages financiers, ces projections et objectifs sont-ils remis en question ? Est-il prévu que cette feuille de route puisse réorienter certains des investissements mentionnés plus haut vers des options permettant réellement de réduire à la source les déchets ?* » questionne Flore Berlingen, directrice de l'association, dans son courrier de refus, rappelant que l'association a déjà fait une proposition, celle du plan B'om, consistant en une réduction drastique des déchets (voir article).

Au-delà des objectifs, quels moyens ?

Maire adjoint d'Ivry-sur-Seine Seine et conseiller territorial, Romain Zavallone (EELV) tempère, convenant que, même si la méthode est « *chronophage* », elle permet de « *rapprocher des positions différentes* ». Tout en rappelant que les objectifs immédiats du Syctom et des écologistes diffèrent, le scénario volontariste du syndicat restant en deçà des objectifs de la loi, l'élu insiste surtout sur les moyens pour arriver à les atteindre, à commencer par les campagnes de communication. En théorie en effet, le recyclage de la quasi-totalité de la poubelle est à la portée de la société. La collecte des déchets alimentaires, qui représentent 20% des ordures ménagères, commence à se mettre en place, de plus en plus répandue dans les écoles et esquissée en ville. A Ivry-sur-Seine, un tiers de la commune est déjà desservie par cette collecte. Surtout, l'extension des consignes de tri à tous les emballages (au lieu de 40% traditionnellement) devrait faire doubler de volume les bacs jaunes et réduire au strict minimum le tout venant. En pratique, beaucoup reste à faire pour que les foyers opèrent correctement le tri de leurs ordures et une sensibilisation encore plus massive s'impose. « *En principe, les filières REP (responsabilité élargie des producteurs) qui collectent des écotaxes, doivent financer ces programmes. Mais concernant l'extension des consignes de tri à tous les emballages par exemple, Citéo, sensé financer cette information, a procédé en organisant des appels à projets. Comme seul Paris a répondu dans un premier temps, seul Paris a bénéficié d'un financement pour communiquer en 2019. Ivry-sur-Seine devra attendre 2020!* » pointe Romain Zavallone. Et en temps de corsetage des dépenses de fonctionnement des collectivités, les élus sont plus réticents à prendre sur leurs deniers. Concernant les déchets alimentaires,



94.citoyens.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

la ville d'Ivry a décidé de sensibiliser les familles en passant par les élève, qui pratiquent déjà le tri à l'école.
« *Nous avons distribué directement les seaux aux enfants pour qu'ils motivent leur foyer* », explique l'élú.

Au-delà des changements d'habitude en fin de chaîne, le recyclage des produits mis dans les bonnes poubelles ne constitue pas non plus une réponse totalement satisfaisante car il n'est jamais possible de tout recycler tout n'est pas recyclable à l'infini comme le plastique par exemple. L'autre grand levier est la limitation de la production des déchets en amont, ce qui, concernant les emballages, implique une éco-conception pas toujours compatible avec le marketing des produits et les habitudes logistiques. Un changement de pratiques qui se situe à une autre échelle de décision. La future loi sur l'économie circulaire est notamment attendue sur ce sujet.

www.cci-paris-idf.fr

Pays : France

Dynamisme : 5



Page 1/4

[Visualiser l'article](#)

CCI Business Grand Paris continue son développement

Sous la présidence de Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France, l'ensemble des acteurs du Grand Paris (PME, maîtres d'ouvrage, fédérations professionnelles, organisations patronales, CCI départementales et territoriales) se sont réunis le 25 mars au siège de la CCI Paris Ile-de-France pour échanger sur le thème « Les opportunités pour les entreprises liées au Grand Paris et aux Jeux Olympiques 2024 ».



CCI Business Grand Paris continue son développement
D.Delaporte/CCI Paris Ile-de-France

www.cci-paris-idf.fr

Pays : France

Dynamisme : 5


[Visualiser l'article](#)


CCI Business Grand Paris continue son développement

D.Delaporte/CCI Paris Ile-de-France

La plateforme web ccibusiness-grandparis.fr, qui favorise l'accès des PME aux marchés du Grand Paris et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en donnant de la visibilité sur les investissements des grands donneurs d'ordre, réunit aujourd'hui **plus de 1 664 entreprises dont 1 137 PME franciliennes**. Les principaux acteurs économiques indispensables à la réalisation du Grand Paris sont associés au dispositif par la CCI Paris Ile-de-France : **13 maîtres d'ouvrage**^[i], **17 fédérations professionnelles**^[ii], **2 organisations patronales**^[iii] et **11 banques**^[iv]. CCI Business Grand Paris bénéficie également du **soutien de la Région Ile-de-France** via des fonds européens.

Depuis 3 ans, la CCI Paris Ile-de-France développe ce dispositif innovant pour permettre à l'ensemble du tissu économique francilien de bénéficier des opportunités de marchés que représentent les quelque 100 milliards d'euros d'investissements supplémentaires liés aux projets du Grand Paris et des JOP 2024.

Les 1 137 PME inscrites sur la plateforme bénéficient d'un parcours d'accompagnement avec un référent CCI Business Grand Paris qui les suit dans la durée. La CCI Paris Ile-de-France met l'accent sur la préparation des PME pour qu'elles soient dans les meilleures conditions pour répondre aux marchés. Grâce à sa connaissance de l'entreprise et à son travail en réseau, elle oriente l'entreprise vers ses prestations ou celles d'opérateurs tiers. Le dispositif CCI Business Grand Paris tire sa force de son positionnement régional et de sa capacité à mailler le territoire en proximité grâce à l'implication des CCI départementales et territoriales. Une vingtaine de rencontres entre maître d'ouvrages / PME et d'ateliers techniques sont organisées chaque année. **Côté donneurs d'ordre**, la SOLIDEO a rejoint les partenaires de CCI Business Grand Paris. Le dispositif peut ainsi

www.cci-paris-idf.fr

Pays : France

Dynamisme : 5



[Visualiser l'article](#)

être décliné pour permettre aux entreprises de se préparer aux enjeux et se positionner sur les opportunités business des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

« En 2019, nous souhaitons reprendre ce système qui fonctionne et le décliner pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : anticiper les futurs appels d'offres, accompagner individuellement chaque PME, faciliter leur accès au financement bancaire et les mettre en relation avec les maîtres d'ouvrage » précise Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France. « Notre objectif est également d'encourager la mise en réseau des PME entre elles, et leur permettre de se regrouper pour qu'elles puissent répondre à des marchés publics qui demandent des compétences transversales » complète le président de la Chambre.

Cette année, CCI Business Grand Paris va poursuivre la mise en visibilité des projets des maîtres d'ouvrages et les accompagner dans leurs besoins de sourcing et d'innovation. Plusieurs rencontres sont d'ores et déjà en préparation : avec l'EPA Marne en avril 2019 sur leurs projets de ville durable, avec Citallios en juin 2019 sur le projet de la ZAC Rouget-de-Lisle à Poissy et avec le Groupe ADP au second semestre 2019 sur le projet de Terminal 4 à Roissy-Charles-de-Gaulle. Enfin, une convention pour favoriser les courants d'affaires entre grands-comptes et entreprises clôturera l'année.

[i] CDC Habitat, Citallios, ENEDIS, EPAMARNE, EPA Paris-Saclay, Grand Paris Aménagement, Groupe ADP, RATP, RTE, Société du Grand Paris, SNCF Réseau, SOLIDEO, Ville de Paris.

[ii] FEDEREC Région Parisienne, FFB Grand Paris, FFB Région Ile-de-France, FFB Ile-de-France Est, FFDM, FIB, FIEEC, FIF, FIM, FNADE, FNAIM Grand Paris, FNBM, FPI Ile-de-France, FRTP Ile-de-France, Fédération SCOP BTP Ile-de-France, UNICEM Ile-de-France, UNTEC.

[iii] CPME Paris Ile-de-France et Medef Ile-de-France

[iv] Crédit Agricole Île-de-France, BNP Paribas, Société Générale, Caisse d'Epargne Île-de-France, Banque Populaire Rives de Paris, LCL, Arkéa, Banque Populaire Val de France, Bred, la Banque Postale et Crédit Mutuel - CIC